

# UN POUR TOUS TOUS POUR UN JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel  
des  
Sociétés Suisses

d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

## “Nos” Premiers

### Notre nouveau président

M. Marcel Pilet-Golaz, le nouveau président de la Confédération, ne compte que quarante-quatre printemps, ce qui représente un record de jeunesse depuis décembre 1880, époque où Numa Droz fut élu à l'âge de trente-six ans. Aux âmes bien nées... A notre époque de gérontocratie, c'est avec satisfaction que l'on sentira le gouvernement fédéral présidé par un homme d'Etat aussi jeune par le nombre des années que par le caractère.

Le nouveau président témoigne de son jeune âge par la souplesse de son intelligence et la fertilité de son imagination.



par le goût des initiatives audacieuses et par du courage, même celui de braver l'impopularité, quand l'intérêt national est en jeu. Au Conseil fédéral, il possède l'avantage d'avoir déjà dirigé deux départements, celui de l'intérieur, qui exige des connaissances aussi étendues que variées, et celui des transports où les gros soucis sont monnaie courante. En public, sa culture intellectuelle à la fois solide et électorale, lui permet de traiter avec succès cent sujets divers. Grâce à un fin bon sens, il sait conserver toujours, avec un sang-froid teinté de bonhomie, le sens des valeurs qui confère l'art de savoir mettre chaque chose à sa place. De telles qualités autorisent tous les espoirs.

### M. JOHANNES HUBER

président du Conseil national

Né en 1879, M. Huber a étudié le droit à Zurich, Leipzig, Berlin et Berne. Avocat depuis 1903, il a d'abord pratiqué à Rorschach, puis, depuis 1923, à St-Gall. Il est député au Grand Conseil saint-gallois depuis 1912 et au Conseil national depuis 1919. — M. Huber est socialiste.

### M. ANTONIO RIVA

président du Conseil des Etats.

Le Tessin est depuis trois ans à l'honneur sous la coupole fédérale : en 1932, M. Motta fut président de la Confédération ; en 1933, M. Dollfus, président du National et l'on prochain, M. Riva présidera les Etats. — Né à Lugano en 1870, M. Riva est, comme M. Huber, juriste. Il siège au Grand Conseil tessinois depuis 1900 et aux Chambres fédérales de puis 1917. Il est catholique-conservateur.

## Chez Nous.

### Noël blanc



## Chronique Nationale

### Le droit de vote des Suisses à l'étranger

(Voir le numéro précédent).

Par le Dr. Agénor Krafft, Avocat

Enfin, lors du vote sur l'entrée de la Suisse dans la S.d.N., de nombreux Suisses à l'étranger manifestèrent expressément le désir d'être admis à voter. Quelques de nos légations à l'étranger suggèrent d'introduire un vote épistolaire au moyen d'enveloppes numérotées correspondant au numéro d'immatriculation des intéressés dans les divers registres consulaires. On aurait télégraphié à la Chancellerie fédérale le résultat du dépouillement. Nouveau refus du Conseil fédéral. La loi de 1872 est formelle et ne souffre pas d'exceptions. Le Suisse doit résider au pays pour pouvoir prendre part à une votation. De plus, l'art. 3 de la même loi interdit le vote par procuration, soit tout vote par lettre.

En est-il de même pour les fonctionnaires fédéraux domiciliés à l'étranger ? Sous No. 1220, Salis-Borel (III) résume des rapports du Conseil fédéral parus dans la F. J. de 1891, III<sup>e</sup> vol., dont il résulte que bon nombre de communes-frontières ne faisaient aucun difficulté pour accorder à ces citoyens le droit de vote chez elle.

Bien plus, une loi du 20 décembre 1888 prévoit que des facilités spéciales doivent être accordées aux employés fédéraux des postes, chemins de fer et bateaux à vapeur, pour pouvoir exercer leurs droits civiques (1). C'est sur cette base que le C. J. autorisa, exceptionnellement, les douaniers résidant à Waldshut à voter à Coblenz (Argovie) sur la loi d'organisation militaire de 1907. Il refusa par contre, plus tard, une semblable faveur aux fonctionnaires fédéraux domiciliés à Domodossola désireux de voter à Brigue.

\*\*\*

Après ce bref rappel, il nous appartient d'examiner s'il se justifierait qu'une loi nouvelle modifie cet état de droit et accorde, sous une forme ou sous une autre, aux Suisses à l'étranger, la réalisation de leurs revendications.

Il s'agit de distinguer avec soin, tout d'abord, deux questions : celle de l'accord d'un droit de vote proprement dit, à l'étranger, aux Suisses à l'étranger, et celle des moyens que l'on pourrait prévoir pour permettre aux Suisses à l'étranger de participer, d'une autre manière, aux décisions importantes de notre pays.

L'accord d'un droit de vote aux Suisses à l'étranger s'est heurté à diverses objections que l'on peut résumer comme suit :

#### I. Objections de principe :

a) Quelque soit leur patriotisme et leur fidélité au pays, les Suisses à l'étranger ont, par la force même des choses, perdu le contact nécessaire avec la Suisse et leur vote risquerait de n'être pas l'expression d'une connaissance suffisante des questions en discussion. On peut répondre à cela que, du moment que l'on ne saurait, à notre sens, envisager l'accord d'un tel vote qu'en matière de modifications constitutionnelles ou sur des questions d'importance essentielle, à l'exclusion des votations cantonales et communales comme de toutes élections, il s'agira le plus souvent de questions de principe sur lesquelles tout Suisse à l'étranger sera, d'une façon générale, à même d'avoir une opinion fondée. D'autre part, il apparaît incontestable que l'apport de telles voix ne saurait être qu'avantageux au pays, précisément dans de telles questions où les intérêts de parti ou de région risquent de faire oublier le principe en jeu.

b) Si la Suisse accordait un droit de vote à ses compatriotes émigrés, elle provoquerait l'opposition des Etats dont ces Suisses sont les hôtes, l'exercice du droit de vote ayant toujours été considéré comme un attribut de la souveraineté de l'Etat. Et la Suisse ne serait pas à même de répondre du moment qu'elle a refusé de permettre aux internés militaires canadiens de participer, en Suisse, aux élections de représentants aux Chambres canadiennes.

Tout d'abord, ce dernier exemple n'est pas pertinent. Nous étions en effet en temps de guerre, ces internés étaient sous discipline militaire et notre acceptation aurait pu être dangereuse. Quant à l'opposition des gouvernements, il s'agit sans doute possible de trouver un arrangement qui tranquillise leurs appréhensions. Il suffirait par exemple de prévoir que les votes ne pourraient avoir lieu qu'aux consulats ou légations, que toute réunion publique serait prohibée, etc. Un semblable

arrangement serait également à même de prévenir les craintes que susciterait une demande de réciprocité. Notre pays courrait-il davantage de dangers du fait que des étrangers voteront sur notre sol que du fait que des consulats étrangers procèdent chez nous, comme nous chez eux, aux opérations du recrutement ? Sans doute l'accord de la réciprocité risquerait d'handicaper, dans une certaine mesure, notre politique d'assimilation des étrangers. Mais du moment que notre accord du droit de vote aux Suisses à l'étranger se limiterait aux révisions constitutionnelles ou encore aux questions d'un intérêt général, à l'exclusion des élections où il s'agit de questions personnelles entrent en jeu, il serait aisé de n'accorder la réciprocité que pour des votations semblables, ce qui la limiterait dans des proportions considérables et la supprimerait même en fait pour un grand nombre de pays.

#### II. Objections pratiques :

Comme dit plus haut, nous ne saurions admettre un droit de vote des Suisses à l'étranger que dans certaines questions essentielles et non pour des élections. Dès lors, la plus grande partie des objections pratiques qu'on a fait valoir s'évanouissent, en particulier celles relatives à la quasi-impossibilité de respecter, en telle occurrence, la loi sur la représentation proportionnelle pour les élections au Conseil National.

On dira peut-être que l'on créerait ainsi une injustice parmi les Suisses à l'étranger du moment qu'il n'y a pas de consulat suisse dans tous les pays et qu'il est matériellement difficile de mettre sur pied une organisation assez souple pour permettre à tout Suisse à l'étranger, où qu'il soit domicilié et désireux de voter, de prendre part au scrutin. Il y aurait donc deux catégories de Suisses à l'étranger et les non-votants pour raisons indépendantes de leur volonté auraient peine à admettre cette différence.

Tout d'abord, un droit de vote ne saurait être accordé qu'aux Suisses immatriculés à un consulat. Il y aurait même dans ce fait une juste récompense accordée à ces derniers et l'on peut prévoir que les taxes d'immatriculation seraient alors payées plus facilement et avec plus de plaisir. Elles cesseraient de revêtir cet aspect fiscal que tant de Suisses à l'étranger ont peine à admettre. Bien plus, les Suisses à l'étranger auraient en outre moins de difficulté à réaliser le pourquoi de l'impôt militaire et la correspondance entre service militaire ou taxe militaire et droit de vote serait alors rétablie pour les Suisses à l'étranger pour le plus grand bien du pays.

Or, quelque soit le domicile du Suisse à l'étranger, il y a toujours possibilité pour lui de s'inscrire à un consulat, quelque grande que soit la distance qui l'en sépare. Sans doute, le vote par lettre présente de multiples inconvénients et les consulats auront à s'y prendre largement à l'avance pour être à même de communiquer à temps le résultat à la Chancellerie fédérale. Mais tous ces obstacles ne sont nullement insurmontables et même si l'on devait renoncer à faire voter les Suisses à l'étranger non domiciliés au siège même d'un consulat, ce ne serait nullement à notre sens une raison suffisante pour écarter le principe même de la réforme.

\*\*\*

Nous croyons donc que l'abandon du principe exclusif du domicile comme susceptible d'habiliter un Suisse à prendre part à une votation fédérale, est hautement désirable, la conception de l'art. 43 de la Constitution et des art. 3, 5 et 8 de la loi de 1872 apparaissant comme surannées. Nous irons plus loin ; elle est contraire à l'esprit même de notre législation du moment que nous n'avons pas encore adopté, en matière de nationalité, le principe du jus soli. C'est donc que nous considérons l'appartenance à la nationalité suisse comme indépendante de la situation de fait des parents, de leur domicile. Sans doute l'analogie n'est que partielle et il ne conviendrait pas de l'exagérer ; mais serait tout aussi faux de l'ignorer.

Autre argument encore. On l'a dit et répété : les conditions mêmes de notre pays causent l'émigration de bon nombre de nos compatriotes. Mais alors que, puisqu'il y a quelques années, on pouvait prétendre que cette émigration était volontaire,

c'est-à-dire qu'elle était la conséquence de la libre décision de ceux qui s'y résolvèrent, les choses ont incontestablement changé depuis et bon nombre de Suisses sont matériellement obligés d'essayer d'aller trouver à l'étranger un pain que leur pays leur refuse.

Que cette émigration soit un désastre pour la Suisse, c'est ce qu'on ne saurait contester que partiellement. Il en résulte logiquement que le pays doit tout faire pour empêcher que ces personnes soient définitivement perdues pour lui. Et il apparaît incontestable que, parmi les mesures qu'on pourrait envisager, celle de l'accord d'un droit de vote, dans certaines circonstances, serait particulièrement indiquée. D'autres pays n'ont-ils pas songé, du reste, à cette extension comme à l'un des meilleurs moyens de s'attacher leurs émigrés. L'an dernier, plusieurs journaux ont annoncé que le gouvernement mussoliniste avait décidé d'autoriser les Italiens à l'étranger à voter dans les consulats. Kenseignements pris à bonne source, on a réduit cette nouvelle à celle d'un simple projet. Mais voici quelques lignes intéressantes d'un ouvrage de G. Wernlé (La Suisse et nous, Paris 1923) : « Il n'est pas téméraire d'affirmer que la colonie française ne remplit qu'en partie en Suisse, par suite de son défaut de cohésion, le rôle d'avant-garde qui lui incombe (??) La proximité de la frontière française et l'agitation électorale que viennent faire « dans les principaux centres de la colonie « les candidats des départements voisins (2) » sont dans une certaine mesure responsables de cet état de choses. Pour y mettre fin, il suffirait de donner aux Français de l'étranger leur propre représentation au Parlement ».

(à suivre)

(1) L'art. 4 al. 2 de la loi de 1872 ainsi modifié dit cependant que les mesures des autorités cantonales à cet effet, ne peuvent être en contradiction avec les dispositions des art. 3 et 8.

(2) C'est nous qui soulignons.

## Lettre de Suisse

### Déclaration de la Nouvelle Société Helvétique.

La Nouvelle Société Helvétique salue avec joie le réveil de notre conscience nationale. Mais, fidèle aux principes qu'elle défend depuis 1914, date de sa fondation, elle met en garde les Confédérés contre les exagérations et les imitations serviles de systèmes importés de l'étranger.

La nouvelle Société Helvétique est convaincue que l'avenir de la Suisse repose, comme par le passé, non sur la force, mais sur le droit, non sur la violence et la servitude, mais sur le respect de la personnalité humaine et l'amour du prochain.

La situation politique actuelle de notre pays conduit la Nouvelle Société Helvétique à formuler les remarques et à exprimer les vœux ci-après :

1. — La Nouvelle Société Helvétique affirme l'impérieux devoir du respect de la Constitution. Elle approuve l'adoption immédiate du programme financier, mais demande des dispositions constitutionnelles permettant de faire face à d'éventuels états de nécessité.

2. — Le Conseil fédéral — qui, suivant la Constitution et la tradition, exerce le pouvoir — doit, pour gouverner, sauvegarder l'unité de son autorité.

3. — L'assainissement des finances publiques exige un programme d'économies strictes de la part de la Confédération, des cantons et des communes. Pour sortir de l'ère des déficits et de la misère du chômage, il importe que chacun fasse preuve d'esprit de sacrifice.

Il faut héler les Chemins de fer fédéraux de toute ingérence politique.

4. — Tout régime politique ou économique impliquant la dictature ou la lutte de classes et de races est contraire à l'esprit suisse. C'est dans le cadre d'un Etat démocratique vigoureux que des corporations et des organisations professionnelles peuvent contribuer à résoudre les conflits économiques, à condition que leur activité soit entièrement subordonnée au bien commun. Les dirigeants de ces groupements devraient davantage s'inspirer de cette vérité.

5. — La Nouvelle Société Helvétique estime malhonnête une politique d'inflation monétaire et considère qu'elle détruirait le sens de l'épargne et nuirait à une collectivité qui achète au dehors la plupart des produits nécessaires à son existence.

Ce n'est pas ce moyen qui remédiera à la détresse des paysans. Il est d'autant

plus urgent de combattre cette détresse par d'autres méthodes dont le succès dépend avant tout de l'effort individuel et de l'esprit de solidarité.

6. — Pour assurer des conditions économiques normales, notre politique commerciale doit chercher à réaliser, vis-à-vis de l'étranger, une coordination étroite de toutes les forces morales et économiques de la nation.

7. — Où la misère est réelle, l'Etat doit intervenir ; ses interventions doivent être limitées au strict nécessaire et ne restreindre la liberté des citoyens que dans la mesure où l'intérêt général l'exige de façon impérieuse. Il doit être fait appel tout d'abord au sens de la responsabilité personnelle.

Il faut remédier au chômage en créant des possibilités d'emploi plutôt qu'en versant des indemnités.

Celui qui bénéficie de l'aide de l'Etat doit être prêt, quand on le lui demande, à fournir une contre-prestation.

8. — La Nouvelle Société Helvétique considère comme allant de soi l'idée et le fait de la défense nationale. C'est pourquoi les mesures nécessaires pour moderniser nos armements doivent être acceptées.

La défense nationale et une politique de paix ne sont pas en contradiction.

9. — Dans la diversité des langues et des confessions, le peuple suisse est une nation fortement unie. Son développement dépend du maintien de relations pacifiques entre les Etats voisins. La Suisse doit donc insister pour qu'un désarmement général contrôlé soit institué et pour que, dans la vie internationale, le règlement juridique des conflits se substitue à la force brutale. La politique de neutralité implique une loyale collaboration avec tous les autres peuples au sein de la Société des Nations.

## Croquis.

### Deux extraits d'un voyage en Grèce

Le bateau est maintenant amarré. Tous les passagers, réunis selon la coutume, dans le salon des premières, attendent que trois agents de police grecs aient examiné leurs passeports. Malgré les ventilateurs la chaleur est accablante dans cette salle exigüe où l'on entend sonner les pièces de changeurs et où retentissent des noms grecs : Maria, Constantinopolous, entremêlés parfois d'un Mahmoud ou d'un Hussein ; passeports bleus à croix blanche, puis rouge avec de l'écriture arabe. Examinez sautoir : on vous tâte les aisselles et les cuisses ! Midi, roi des étés, chauffe le salon où nous attendons. Et j'espérais boire mon café au lait du matin à Athènes ! Enfin nous voici sur le pont : nos bagages, au bout d'une corde, descendent dans une barque qui va nous mener à terre... Nous sommes sur un quai encombré, vis-à-vis de la douane : des agents d'hôtels, des guides, mais pas de porteurs. Allons-y nous-mêmes. En un instant la douane est passée. Nous voici assaillis d'hôtels recommandables, de prospectus et de conseils. Une auto pour Athènes. Je sais que la gare du Pirée est au centre : demandons-lui de nous y conduire. Le coquin essaye de nous déposer pour le prix convenu à la gare du Pirée... au Pirée même. Il n'est pas trop d'être de voir que le truc ne prend pas. Tout droit maintenant sur une mauvaise route — mais je me demande maintenant, après en avoir vu d'autres dans ce pays, si elle n'était pas relativement bonne — tout droit vers l'Acropole. Bientôt la colline disparaît à droite, derrière les maisons de la ville, et nous nous arrêtons sur la place de la Concorde. Les valises s'alignent sur le trottoir.

Un hôtel où nous pourrions descendre se trouve à la rue d'Athènes. Nous marchons : bazar presque oriental, joyeux étalage de victuailles, de poisson surtout, des olives, des grappes de babouches et des vêtements, des avalanches de chaussures défraîchies. Une foule, un bruit ! Au-dessus, l'Acropole. Nous entrons dans les hôtels, on nous ouvre les chambres, le garçon s'approche des volets, des balcons. A son geste surgit toujours le même tableau : sur le rocher les blocs de pierre et les tambours de colonnes : le Parthénon. Non pas si blanc, si fade au fond, que je l'imaginai, mais avec du rouge sur les colonnes, un soleil, une lumière qui fait des tâches colorées et vivantes au lieu du ton laiteux des photographies. Cette joie, ce jeu harmonieux des pierres, des colonnes et des angles, haut dans le ciel. Les volets se referment. Et l'on discute le prix de la chambre, on marchandé. Quelques heures de repos et ce soir nous monterons aux Propylées.

André Conservant.

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient

souhaite un

Joyeux Noël

à ses lecteurs et à ses amis.

**Parmi la Presse Suisse**

**QUESTIONS MORALES**

**La force des hommes**

On écrit à la «Gazette de Lausanne» : Dans la conclusion de son discours, le nouveau président du Grand Conseil a déclaré :

« Ce qui fait la force des hommes, ce qui fait aussi la force des peuples, c'est l'espérance en l'avenir. Non seulement l'espérance, mais la volonté agissante de créer l'avenir meilleur ».

Belles paroles, mille fois prononcées, auxquelles n'importe qui pourrait souscrire. Mais dans son exorde, l'orateur a cru devoir faire allusion aux «vieilles croyances» auxquelles plusieurs ne peuvent plus vibrer. Soit. C'est leur droit. Reste à savoir sur quoi repose cette espérance en l'avenir qui doit être la force des hommes et des peuples. Puisque le dit président de l'autorité législative, en s'autorisant même de Vinet qui fut un défenseur de ces vieilles croyances, veut bien se dire un protagoniste de la liberté, il ne trouvera pas étrange que nous en usions un instant pour examiner de plus près son propos.

Il a beaucoup été question de progrès, de justice, de paix, de liberté. Ce ne sont point là des nouveautés. D'autres, bien avant ces messieurs, ont articulé ces mots. Les hommes de 89 notamment et leurs épigones étaient particulièrement forts dans cet exercice. On sait aussi qu'ils s'imaginèrent du même coup réaliser d'autant mieux leurs beaux rêves qu'ils supprimeraient le christianisme ou du moins le rendraient inoffensif. Alors a commencé ce progrès de laïcisme qui tend à écarter le christianisme et à affranchir de sa prétendue tutelle les sociétés modernes. Or il est aisé de constater que plus on travaille à éliminer ces «vieilles croyances» plus le monde va mal et patage dans l'insécurité et le désordre. Qu'en conclure, sinon que l'espérance en l'avenir n'est une force que si elle repose sur autre chose que sur de bonnes intentions et que la volonté agissante privée de ressort spirituel a vite fait de s'épuiser.

N'aurait-on rien fait dans le passé et les «vieilles croyances» dont on parle avec condescendance n'ont-elles rien produit ? Rafrâichir certaines mémoires ne sera pas inutile.

On ne se présente guère notre civilisation sans hôpitaux, ils étaient inconnus des anciens. Qui donc fonda les premiers ? L'Eglise chrétienne, dès le IV<sup>e</sup> siècle.

Qui ouvrit les premières écoles ? L'Eglise chrétienne.

Qui, au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, affirma au nom de l'Evangile la valeur sacrée de la personne humaine ? La Réformation.

Qui édifia, sur cette affirmation de la valeur de la personne humaine, une des richesses du monde moderne : le droit des gens ? Des chrétiens : les catholiques Suarez et Vittoria, puis les juristes réformés.

Qui entreprit la lutte contre l'esclavage ? En 1637 déjà, un Synode des Eglises Réformées de France protestait contre la traite des noirs. En 1774, des chrétiens quakers donnèrent aux Etats-Unis l'exemple de la libération des esclaves. Puis ce fut le chrétien Wilberforce qui obtint du Parlement britannique le bill abolissant la traite des noirs.

Qui s'éleva, dès le début de la grande industrie, contre l'esclavage des femmes et des enfants dans les usines et conclut le premier la nécessité d'une législation internationale du travail ? Le chrétien Daniel Le Grand.

Qui déclencha la croisade contre la traite des blanches et contre la réglementation du vice ? La chrétienne Joséphine Butler.

Qui, le premier, engagea la lutte contre la guerre ? Un chrétien français, Antoine Bénézet, fondateur au 18<sup>e</sup> siècle de la première Association pour le maintien de la paix.

Qui furent les initiateurs de la Croix-Rouge ? Les chrétiens genevois Dunant et Moynier.

Qui eut le courage d'attaquer le fléau de l'alcoolisme ? Le pasteur Rochat.

Qui est allé planter sa tente à l'orée de la forêt vierge pour prodiguer ses soins aux plus déshérités des noirs ? Le médecin chrétien Albert Schweitzer.

Qui a créé les plus belles institutions philanthropiques, en particulier cette Cité du Refuge à Paris qui fait l'admiration de tous, et qui est en train d'entreprendre une œuvre de restauration parmi les bagnards de la Guyane ? L'Armée du Salut.

Il serait facile de prolonger l'énumération. Constatons seulement que toutes ces entreprises civilisatrices sont dues à des chrétiens. Il n'y eut à leur source ni socialistes, ni libres-penseurs. Les pauvres vieilles croyances avaient donc du bon. Aurait-on maintenant la naïveté de croire qu'en coupant ou en déracinant l'arbre, il va continuer de porter des fruits ? Ce serait naïf Ou bien croirait-on l'homme devenu subitement bon par nature ? Il n'est que d'ouvrir les yeux pour être édifié. Sans ces «vieilles croyances» en un christianisme dont le même Vinet cité par M. Rosset, a dit qu'il était éternellement jeune, aucune vraie civilisation n'est possible.

E. Marion.

**OFFRIR du CHRISTOFLE.**

C'est faire preuve de goût. C'est aussi se montrer acheteur avisé car les couverts et l'orfèvrerie CHRISTOFLE grâce à leur incomparable qualité seront chez vos amis un gage de votre amitié.

En vente dans tous les grands magasins d'Egypte. ORFEVREURIE CHRISTOFLE se transmet de génération en génération.

**La crise morale en Angleterre**

Depuis quelque temps, des groupes de jeunes gens et de jeunes filles parcourent les quartiers aristocratiques de Londres en prêchant directement l'Evangile et en cherchant à transformer les consciences des braves Londoniens. D'un hôtel du West-End, le chef de ces équipes, Frank Buchman, un Américain aussi pratique que mystique, dirige leurs mouvements. Buchman s'est imposé en Angleterre depuis quelques mois avec son «Oxford Group Movement» qui n'a rien à voir cependant avec la célèbre initiative du Cardinal Newman. Tour à tour, l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Londres à la Cathédrale de St-Paul et le Lord-Maire de Londres, ont donné leurs encouragements à Frank Buchman et à ses amis. Que veulent-ils ? Tout simplement la régénération de l'Angleterre au moyen de l'Evangile enseigné directement. Aucune hiérarchie sacerdotale, aucune organisation religieuse, aucun centre établi. Tous sont égaux dans le buchmanisme, et seul le «patron» tient la caisse sans avoir à publier ses comptes. Aucune théologie et aucune liturgie. Mais de curieuses pratiques : celle de la confession publique, qui fait ressortir parfois de fâcheuses indiscretions ; celle de la «guidance» où, dans le silence, le buchmaniste prétend sentir l'inspiration divine pour ses actes ; et celle plus anodine de la restitution. Les esprits sont partagés quant à la valeur et à la bonne foi du buchmanisme. Quel que soit le verdict que l'histoire donnera à son sujet, il n'en est pas moins vrai qu'il constitue une manifestation de l'inquiétude religieuse de l'Angleterre qui pense.

\*\*\*

Le mouvement de régénération chrétienne connu sous le nom de «Buchmanisme» est sérieusement contesté par Oxford même, où il prétend avoir pris naissance. Des professeurs et des étudiants ont en effet organisé plusieurs réunions pour prouver que l'esprit chrétien n'a jamais quitté la vieille université et que sa situation spirituelle véritable n'exige aucune réforme dans le sens proposé par Frank Buchman et ses compagnons. Mais quoiqu'il en soit de ces assertions de part et d'autre, il n'en est pas moins vrai que, dans le domaine religieux, l'Eglise établie ressent le besoin de nouvelles méthodes pour reténir la fidélité de ses ouailles. Or elle est fatalement divisée sur des problèmes pratiques tels que le Prayer-Book, le divorce et le malthusianisme ou la stérilisation ; tandis que le modernisme d'une part et l'anglo-catholicisme de l'autre se partagent les sympathies du clergé et des fidèles.

Malgré cette prédisposition de l'Eglise établie contre le modernisme, plusieurs de ses membres, et même parmi les plus influents, penchent vers cette façon de voir. Ainsi en est-il de l'évêque de Birmingham, le fameux Dr. Barnes, qui vient d'exposer ses vues dans son important ouvrage «Scientific Theory and Religion» (Cambridge Press, 1933). Cet éminent théologien trouve une justification de son attitude dans l'interprétation qu'il donne de la science. En effet, durant ces dernières années, le développement considérable des sciences physiques a suscité une curiosité théologique parallèle. Les esprits se rendaient compte que l'explication universelle du monde que proposait le matérialisme perdait beaucoup de terrain et qu'il fallait chercher dans un autre domaine les hautes satisfactions de l'esprit. Ainsi est venu se poser à nouveau le problème de la valeur de la science et de ses rapports avec la théologie. L'un ne pouvant être éliminé au profit de l'autre, il s'agissait de trouver un compromis possible. Or, dans la relativité de nos connaissances scientifiques, le Dr. Barnes trouve un argument pour déprécier l'interprétation rationnelle que l'on donne des Ecritures, et pour donner une valeur absolue à la loi morale et à l'intuition qui, à ses yeux, sont les seules justifications des vérités théologiques. Aussi est-ce sur la permanence de la loi morale et de l'intuition qu'il fonde son jugement final que le christianisme prévaudra contre toutes les difficultés que la raison vient lui susciter. Malgré ces conclusions reconfortantes, la méthode préconisée par l'éminent prélat est plutôt dangereuse ; car si l'on rejette les droits de la connaissance rationnelle de la religion, l'arbitraire ne manquerait pas de tuer la foi.

Contre de pareils points de vue, les traditionalistes de l'anglicanisme s'élèvent avec autorité. Voici le fameux doyen de la Cathédrale de St-Paul, le sombre Dean Inge, qui laisse un moment de côté ses démêlés avec l'Eglise romaine et sa défense du Plotinisme, pour essayer de déterminer les conclusions que permet l'état actuel de la science. Dans «God and the Astronomers» (Longmans, London 1933), il se sert habilement de la loi de l'entropie, tant pour montrer la nécessité d'un esprit créateur en dehors du monde matériel que pour réfuter le panthéisme et l'assimilation de la divinité à l'univers sensible. Pour lui le Dieu de la religion chrétienne, parfait et immuable, ne saurait être le Dieu perfectible de certains philosophes comme Whitehead («Process and Reality», Cambridge) ou d'Alexander («Space, Time and Deity», London) ; et si, d'autre part, on l'assimile au monde par l'immanence, on le condamne à la dégénération qu'indique l'entropie ou la loi de la dégradation de l'énergie. C'est plutôt dans la tradition du platonisme chrétien qu'il faut chercher la conception la plus pure de la divinité et de l'au-delà. Ainsi donc la science, loin d'éloigner l'esprit rationnel de la religion, comme c'est le cas pour le Dr. Barnes, tend au contraire, par la

critique même qu'elle impose à ses principes, à conduire l'esprit jusqu'au seuil de ces vérités éternelles et spirituelles qu'enseigne le christianisme. Ces controverses n'en prouvent pas moins que la religion doit se rafraîchir quelque peu à la source des faits scientifiques de tout ordre qui donnent presque à notre époque l'allure d'une Renaissance.

C'est à ce point de vue que se place Dean Matthews dans un double essai philosophique et théologique paru dans «The New Learning» (1 vol. 333 p. Nicholson and Watson, London 1933). Son attitude se caractérise par cette affirmation de bon sens que la théologie ne saurait exister sans la religion, c'est-à-dire que l'expérience religieuse, une intuition quelconque de la divinité. Mais si l'expérience religieuse est fondamentale chez l'homme, la formation d'un système a pris diverses formes qui ne s'accordent pas toujours entre elles. Dean Matthews pense cependant que la faute n'en est pas uniquement aux théologiens, mais bien aussi aux philosophes, qui ne parviennent pas à s'entendre sur une base épistémologique commune, sans laquelle toute construction systématique ne peut être que arbitraire ou au moins très relative. Il n'en est pas moins vrai cependant que l'absence d'une théologie finale n'a jamais obscurci une certaine vision de la nécessité de la religion, et que cette vision s'affirme de plus en plus générale tous les jours.

\*\*\*

Dans tous les cas, et quelles que soient les opinions diverses des théologiens sur les caractères rationnels de la religion, il apparaît de plus en plus que c'est elle qui pourrait fournir les éléments nécessaires à une reconstruction morale et matérielle du monde. Et c'est là une opinion très générale en Angleterre qui s'est cristallisée dans une magnifique étude collective «Christianity and the Crisis» (1 vol. 616 p. Gollanz, Londres 1933), écrite par les principaux représentants du protestantisme en Angleterre. La crise dans le monde intellectuel et moral, la confusion qui règne dans la littérature, le chaos qui se manifeste dans le monde international, toute cette situation qui est brillamment esquissée dans la première partie de cet ouvrage, ne peut être effectivement redressée que par une application large des principes religieux issus du christianisme. La vie personnelle et la vie de famille, les réformes sociales et industrielles, le retour à la terre, les devoirs et les privilèges de l'Etat et des citoyens, la Société des nations et le désarmement (articles de lord Dickinson et de l'archevêque de Cantorbéry), sont tour à tour examinés à la lueur des principes du christianisme, et des solutions particulières sont proposées à chaque question. Mais si l'esprit de charité chrétienne et le bon sens dominant dans cette Somme pratique, il serait en revanche, difficile d'en tirer un système général et universel qui, du point de vue rationnel, justifierait seul la valeur ultime des diverses suggestions mises en avant. Et c'est justement ce manque de systématisation rationnelle qui caractérise les doctrines des sectes et églises diverses qui fleurissent en Angleterre en dehors de l'Eglise de Rome. Aussi, même dans le domaine pratique, les enseignements de ces diverses églises ne peuvent avoir que les effets de palliatifs. La vraie solution des problèmes du jour, si elle implique les principes du christianisme, n'en implique pas moins également une certaine unité systématique dans l'exposé de ces principes.

C'est ce qu'ont d'ailleurs compris les diverses sectes protestantes qui se partagent l'allégeance de leurs ouailles. Il y a quelques mois, ce sont les diverses branches du méthodisme qui ont proclamé leur union dogmatique. Puis ce sont les «Eglises Libres» (non-conformistes) qui ont affirmé certains principes d'action communs. Et il y a quelques jours, le comité anglo-catholique et l'English Church Union ont fusionné à la suite de la démission de lord Halifax, qui voulait protester par là contre l'«atomisation» du protestantisme libéral. Mais malgré ces essais de rapprochement partiel, nous sommes encore loin de l'unification des diverses églises protestantes. Pareille unification nous semblerait d'ailleurs contraire à l'esprit d'indépendance de la Réforme, qui est le germe de son impuissance doctrinale.

Dr. Thomas GREENWOOD.

**MESSAGERIES MARITIMES**

Voyage autour du Monde

La ligne la plus pratique et la plus rapide pour se rendre en

**SUISSE**

R. S. TEISSÈRE, Correspondant AU CAIRE, Shephard's Hotel. LUXOR, Winter Palace. ASSUAN, Cataract Hotel. ISMAILIA, Cie. du Canal de Suez.

**WINDSOR PALACE HOTEL**

ALEXANDRIE

LE PLUS MODERNE  
LE MIEUX FRÉQUENTÉ

**ATLANTIC HOTEL**

CONFORT MODERNE  
SPECIALEMENT RECOMMANDÉ  
AUX FAMILLES ET VOYAGEURS  
DE COMMERCE

PRIX TRÈS RAISONNABLE

Sous la Direction du Windsor Palace

Grands Magasins

**HANNAUX**

Actuellement

**Jouets et Etrennes**

et

**Cadeaux utiles**

Les plus beaux choix

Pour avoir une audition parfaite,  
Pour égayer votre Home,  
un appareil

**Radio ou Radio-Gramophone**

dernier modèle à 10 lampes

**"His Master's Voice"**

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE : 28 Rue Chérif LE CAIRE : 16, Rue Maghraby HELIOPOLIS : 10, Boulevard Abbas

**BUHLER FRÈRES**

Atelier de construction et Fonderies à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul B. P. 1622, Tél. 1180

**The Invicta Manufacturing Co. of Egypt**

Ph. Chapman & Co.

Entrepreneurs de travaux de routes, canalisations, constructions etc.  
Fabricants de feutres bitumés pour isolation des toitures et fondations :

Invicta Smooth Roofing Felt — Coloured Slates Felts  
Invicta Sanded Roofing Felt — Bituminous Lead Sheetings  
Invicta Saturated Sheets — Corkfelt etc.

Seuls fabricants de "Invicta Cold Emulsion" émulsion à froid pour revêtement des routes.

Fabrique à Moharrem Bey Téléph. 714 ALEXANDRIE Bureaux : 15, Rue Nubar Pacha Téléph. 72 et 4148

**Société Misr pour l'Exportation du Coton**

(EX LINDEMANN)

ALEXANDRIE. - Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr. - Boîte Postale 357  
Adresse Télégraphique : "MILCOTON"

Correspondants :

**LINDEMANN & Co.**  
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent :

**MERKLE & Co.**  
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2



## NOUVELLES DU PAYS

### En l'honneur du président de la Confédération

Sous réserve de modifications de détail qui pourraient survenir, Lausanne recevra solennellement M. M. Pilet-Golaz, le samedi 23 décembre, selon l'horaire suivant :

16 h. : Réception à la gare par le Conseil d'Etat et la municipalité. Cortège jusqu'à la Cathédrale où l'on assistera à l'exécution du programme suivant : Allocution de M. le professeur Chamorel ; chant de l'Union chorale, allocution de M. le président du Conseil d'Etat, chœur d'enfants ; allocution de M. le président de la Confédération ; prière du Grütli.

Après cette solennité, qui revêtira sans doute la forme d'une imposante manifestation populaire, les invités se réuniront aux Deux-Gares, où une collation sera servie.

M. le lieutenant-colonel Jaquillard est chargé de l'organisation du cortège.

### La sentence dans l'affaire des zones

L'agence Hayas donne les indications que voici sur la sentence dans l'affaire des zones :

Le « Journal officiel » publie la sentence d'arbitrage du 1er décembre relative à l'importation en Suisse des produits des zones franches du Pays de Gex et de la Haute-Savoie.

Cette sentence, qui comporte de très longues considérations, évoque l'histoire de l'affaire, explique la tâche des arbitres, rappelle le projet de règlement proposé par la Suisse, ainsi que les critiques formulées par la Suisse, ainsi que les critiques formulées par la France à l'égard de ce projet.

Ces considérations, en fin de compte, ont un bref examen de l'économie générale qui régit en fait et en droit au moment actuel l'importation des produits zoniens en Suisse.

### L'impression à Berne

On écrit de Berne au « Journal de Genève » :

On peut dire d'une façon générale que la décision des experts internationaux a répondu à l'attente. Elle a été accueillie, dans les milieux politiques fédéraux, avec satisfaction.

On constate que sans la S. d. N., tant décriée par les temps qui courent, ce résultat eût été sinon impossible, du moins très difficile à obtenir. La sentence qui vient d'être rendue en ce qui concerne le régime économique, après l'arrêt de la Cour sur la question de droit, marque en effet, sur toute la ligne, la triomphe de l'arbitrage international. Il est juste de reconnaître aussi que ce succès est le couronnement des efforts inlassables du chef du Département politique fédéral qui a dû vaincre bien des résistances et bien des difficultés avant de faire admettre ce moyen de régler l'affaire des zones et d'obtenir ainsi pour son pays la réalisation pratique d'une idée qui lui est chère et qu'il a toujours défendue à Genève devant le forum international.

Le règlement qui a été arrêté par les arbitres et qui a force obligatoire, porte exclusivement sur l'importation des produits zoniens en Suisse. On a l'impression ici qu'il pourra donner satisfaction aux deux parties. Il apportera, pense-t-on, à Genève une baisse du coût de la vie tout en accordant, dans une certaine mesure, à l'agriculture suisse la protection qu'elle réclame.

### La Banque populaire suisse sera présidée par M. Haab

Le Conseil fédéral publie le communiqué suivant : « En vertu de l'arrêté fédéral concernant l'action de secours en faveur de la Banque populaire suisse, le Conseil fédéral nomme la majorité des membres du Conseil à l'administration de cet établissement. Afin de mettre en œuvre les travaux de réorganisation et de les accélérer, tout d'abord en nommant la direction générale, le Conseil fédéral s'est occupé du choix du nouveau président du Conseil d'administration. Il se propose de confier ces fonctions à M. Haab, ancien conseiller fédéral. Celui-ci a obligamment répondu au vœu du Conseil fédéral en ajoutant qu'il accepte cette mission en vue de rendre service au pays et qu'il n'acceptera aucun traitement.

Ce communiqué a produit une grande sensation dans les couloirs du Parlement où l'on estime que le Conseil fédéral a fait un coup de maître.

### Le régime socialiste à Genève

Le Conseil d'Etat, a révoqué les arrêtés d'expulsion pris à la suite des événements du 9 novembre 1932 concernant Lebet, Millassou, Schalks, Mahmoude, Jeanne-Minkinez.

### L'impôt de crise

Au cours d'une séance de la conférence des directeurs des finances sous la présidence de M. Musy, conseiller fédéral, le projet d'arrêté fédéral concernant l'impôt de crise a été examiné surtout en tenant compte de l'influence des impôts fédéraux sur la situation fiscale des cantons et de la participation des cantons au produit de l'impôt fédéral.

La conférence a examiné ensuite un certain nombre de questions, comme celles des réductions pour charges de famille, les bases d'estimation. Sur nombre de points, les avis de l'administration de l'impôt et du Département des finances concordent avec ceux des directeurs cantonaux des finances.

En ce qui concerne les réductions pour charges de famille, la majorité des membres de la conférence a été d'avis qu'aucune déduction familiale ne devait être prévue en général, mais qu'il devait être fait une déduction de 400 fr. par enfant au-dessous de 18 ans. Diverses questions seront encore examinées. Le projet est soumis aux organisations centrales économiques. Le Département des finances a l'intention d'inviter également ces milieux à une conférence pour connaître moralement leur avis.

A la suite des discussions des directeurs cantonaux des finances sur l'impôt de crise, M. Tanner, directeur de la Régie des alcools a donné des indications sur les causes du résultat défavorable de l'administration des alcools.

### Un budget de crise à Bâle

Se soldant par un déficit de 12.8 millions, le budget de 1934 est, comme le précédent, un budget de crise nettement caractérisé. Le déficit prévu n'est que de 230.000 fr. supérieur à celui de 1933. Malgré cette analogie apparente, la situation s'est considérablement aggravée.

Premièrement, les dépenses, passant de 64 à 67 millions, ont augmenté de 3 millions. (En 1913, Bâle-Ville s'en tirait avec 20 millions). Secondement, le montant des suppléments d'impôts (sur lesquels les électeurs auront à se prononcer) sont portés à l'actif pour 3 millions, alors qu'ils ne figuraient pas au budget de 1933. Troisièmement, le fonds des réserves ne fournit que 3.9 millions en 1934, contre 5.2 millions pour l'année courante, et il approche de l'épuisement total. Enfin, on a aussi escompté les plus-values des diverses subventions fédérales (impôt de crise, droit de timbre, vieillesse et survivants) pour un montant de 2.735.000 fr.

Les grands postes de dépenses sont l'instruction, les travaux publics et les œuvres sociales.

Le Département de l'instruction, avec un total de 13.4 millions, réduit ses dépenses de 127.000 francs par rapport au budget précédent. L'Université absorbe 3 millions, l'enseignement professionnel 1.250 millions, les autres écoles 5.5 millions.

Le Département des travaux publics détient le record, avec plus de 17 millions. Peut-être ne seront-ils pas tous effectivement dépensés. Ensuite, les travaux exécutés contribueront à empêcher l'augmentation du nombre des chômeurs et même à le diminuer. Le chiffre global contient aussi pour 700.000 fr. d'amortissements. Il n'en reste pas moins que, dans ce domaine, Bâle-Ville fait une politique de grand seigneur.

Quant aux œuvres sociales, en additionnant les 3.5 millions nécessaires pour l'assurance-maladie et les divers hôpitaux, les 4 millions absorbés par la lutte contre le chômage, les 3 millions versés à l'assurance-vieillesse et aux indemnités de logement, enfin 1 million 1/4 pour la Bourgeoisie des pauvres, on arrive à près de 12 millions. En y ajoutant divers déficits qu'il faudra toucher bon gré mal gré, dans le courant de l'année, le total atteint même 13.5 millions. Une bonne partie de ces dépenses charitables sont exceptionnelles : ce sont les conséquences directes de la crise qui expliquent la moitié du déficit total budgétaire. L'autre moitié, constituée par le moindre rendement des recettes, et surtout des impôts, en est la conséquence indirecte.

### Les nouveaux canons

Il convient d'ajouter au message de Berne relatif aux essais effectués sur la place d'armes de Thoune, qu'après les démonstrations effectuées avec les nouveaux canons de montagne, dont le calibre est de 7.5 cm., comme jusqu'ici, les commissaires fédéraux examineront les nouveaux canons lourds automobiles. Il s'agit d'un canon de 10.5 cm., pouvant tirer 15 à 20 coups par minute, jusqu'à une distance de 17 km. Ces pièces sont à recul sur l'affût, de sorte que, lors du tir, ce dernier ne bouge pratiquement pas, ce qui évite de nouveaux pointages. Ce canon se transporte de la même manière que l'actuel canon 12 cm., c'est-à-dire qu'il est remorqué par un camion ; toutefois, étant muni d'essieux à ressort et de roues caoutchoutées, il peut circuler à une vitesse de 20 à 40 km. à l'heure contre 7 km. pour les canons actuels.

### Moins de cautionnements !

Voici le texte d'un apostolat présenté au Conseil national par M. Schmutz (parti bourgeois, artisan et paysan bernois) et 31 co-signataires, concernant le cautionnement :

« Le Conseil fédéral est invité à présenter dans le plus bref délai possible un rapport et des propositions sur les questions suivantes :

1. N'y a-t-il pas lieu, pour maintenir tout notre système de crédit sur les bases saines, de compléter le titre vingt-troisième du Code des obligations sur le cautionnement par l'introduction d'un registre des cautionnements ?

2. N'est-il pas indiqué de chercher à limiter, pour le particulier, la faculté de s'engager par des cautionnements ? »

### Pour une « année suisse » : L'interpellation Vallotton

M. Vallotton (Vaud, radical) a développé au Conseil National son interpellation sur l'« année suisse ». Les résultats de la Semaine de voyage ont été encourageants, dans un pays voisin on envisage le remboursement total du billet ferroviaire aux touristes qui auront passé quelques jours dans le pays. Il est du devoir de la Confédération de soutenir la cause hôtelière et ferroviaire. Nous pouvons songer à la réduction des taxes ferroviaires, à celle du prix de la journée d'hôtel et à une propagande intelligente. Il est nécessaire d'aller au delà de la réduction de 30 0/0 ; nous devrions aller à 50 0/0. Il faudrait en outre faire bénéficier d'autres avantages au trafic interne sous forme de billets de famille ou de week-end.

Le transport des bagages est beaucoup trop cher. Il paraît nécessaire de développer les billets combinés concernant les chemins de fer, l'hôtel, les extras. Il faudrait travailler sérieusement à réduire les frais généraux de voyage. Notre propagande touristique est dépassée par celle de l'étranger ; elle doit être faite pour la Suisse en général et non pour des stations particulières. L'« année suisse » peut réussir si on le veut, si chacun comprend l'importance du tourisme pour notre pays. Il nous faut un effort national.

M. Pilet-Golaz, chef du Département des chemins de fer, dit qu'une réduction des tarifs de pénétration est envisagée pour cet hiver. Les réductions introduites cet été ont eu de bons résultats : 142.000 billets et 1.7 millions. Ce ne sont pas les prix de transport qui empêchent les étrangers de venir en Suisse. Nous avons eu 40 à 50.000 touristes de plus en 1933 qu'en 1932, ce qui représente 7-8 millions pour l'économie nationale.

Il est inexact que l'Italie ait l'intention de rembourser le prix des billets. Nous devons nous garder de tomber dans un dumping touristique. Les réductions de tarif ne sont pas avantageuses aux entreprises ferroviaires.

En octobre 1933, les C. F. F. ont battu le record du trafic voyageurs, mais leurs recettes ont baissé ; ils transportent beaucoup de monde, mais gagnent peu. Nous ne pouvons accorder au trafic interne les mêmes conditions qu'au trafic de pénétration. Les recettes internes sont très supérieures aux recettes externes. Le rabais de 10 0/0 coûterait de 10 à 15 millions. C'est dans une autre direction qu'il faut chercher des avantages : trains spéciaux, semaine de voyage, billets de sport. La question des voyages à forfait est à l'étude. L'Etat n'a pas d'action directe sur les prix hôteliers et sur le coût général de la vie.

Le Conseil fédéral ne pense pas pouvoir suivre l'interpellateur dans l'idée de « l'année suisse ». Il nous faut développer le mouvement général du tourisme et non un afflux momentané. Ce que nous voulons, c'est la Suisse pays du tourisme en forgeant les instruments dont nous avons besoin.

M. Vallotton s'est déclaré partiellement satisfait sous réserve de reprendre la motion sous une autre forme.

### Une mort

On annonce la mort à l'âge de 61 ans de M. Edouard Guntli, conseiller national de St-Gall.

Edouard Guntli était né le 23 juillet 1872 à Altstaetten (St-Gall) où il suivit l'école primaire et secondaire. En 1893, il terminait ses études classiques par l'examen de maturité. Il étudia le droit à Munich, Strasbourg et Berne ; obtint en 1897 son doctorat en droit. Après un séjour à Lausanne, Paris et Londres, il devint en 1898 collaborateur de l'étude Holenstein, avocat à St-Gall. Il ouvre une étude d'avocat en 1901. Elu député au Grand Conseil en 1912, il fut président de ce corps en 1923-1924. De 1919 à 1927 il présida le parti populaire conservateur du canton de St-Gall. Il était député au Conseil national depuis 1928, et présidait le groupe conservateur catholique. Dans l'armée, il avait le grade de lieutenant-colonel d'infanterie à disposition.

### La menace du Kilchenstock

Les travaux en vue de rehausser la digue de protection au pied du Kilchenstock vont être entrepris ces jours prochains. Dans le budget du compte d'Etat pour 1934, un crédit d'environ 100.000 frs. a été prudemment prévu à ce sujet. Le mar de protection, qui aura une hauteur moyenne de 6 mètres, a fort bien résisté jusqu'ici et a préservé les champs et les maisons situées au pied de la montagne des éboulements du Kilchenstock semble définitivement écarté. Cependant, l'effrètement de la montagne attire encore toujours l'attention des autorités. Le cimetière catholique ayant remplacé celui qui fut entièrement recouvert par l'éboulement, a été inauguré il y a quelques jours, par une cérémonie religieuse.

### Le contrôle des banques

Le projet de loi sur le contrôle des banques, qui vient d'être soumis à une grande commission d'experts comprenant une quarantaine de membres, dont un certain nombre de parlementaires, prévoit, dit-on, des dispositions très strictes pour la sauvegarde des intérêts des déposants. Il établit, en particulier, des normes sur les rapports qui devront exister entre le capital de la banque (capital social et réserves) et le montant des affaires. D'autre part, des mesures spéciales régleront l'exportation des capitaux.

La surveillance des banques serait confiée à une commission de trois à cinq membres, nommés par le Conseil fédéral. Cette commission constituerait des organes fiduciaires.

On pense que le projet, qui doit être traité par les Chambres au cours de la session de décembre, sera soumis au Conseil fédéral immédiatement après la conférence des experts.

## VINS DE FRANCE

Vins de BOURGOGNE  
de la Maison  
BOUCHARD AINÉ & FILS  
à Beaune

Vins de BORDEAUX  
de la Maison  
CLOSSMANN & Cie.  
à Bordeaux

CHAMPAGNE  
DE ST-MARCEAUX  
à Reims

Vins MOUSSEUX  
A. BASSEREAU & Co.  
et  
CLOS DES CORDELIERS

Vins du Rhin  
N. FROMM  
à Bingen

Cognacs  
PELLISSON PÈRE & Co.  
à Cognac (France)

EN VENTE PARTOUT

Dépôt : Victor Mathieu, 10 Rue Fouad Ier — Alexandrie, Tél 11-92

## CONTINENTAL CABARET

Réouverture le 22 Décembre

avec

**Freddy Thal's Ramblers**

le pianiste virtuose compositeur de JOSEPHINE BAKER

ATTRACTIONS

**Trio Baby Teddy - Trio Rozsnyai - Duo Rubins**

RETENEZ VOS TABLES D'AVANCE Tél. 56617

## Automobiles "LANCIA"

Nouveaux Modèles 1933 - 1934

DILAMBDA 8 cylindres, 4 litres, grande voiture de Luxe.  
ASTURA 8 cylindres, 3 litres, voiture extra rapide, vitesse au delà de 130 kms. à l'heure.  
ARTENA 4 cylindres, 2 litres, voiture très confortable.

Et enfin le plus grand succès, le modèle :

AUGUSTA 4 cylindres, 7 Ch., vitesse au delà de 110 kms. à l'heure — 200 kms. le grand bidon.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agent Général :

**G. FUMMO** 22, Rue Fouad Ier. — Tél. 7507. — Alexandrie.

## Cadeaux POUR TOUTES OCCASIONS

Quelques Nouveautés Exclusives.

Argenterie : de la Maison Mappin & Webb Ltd. Fournisseur de la Cour Britannique  
Articles de Nouveautés : de la Maison Liberty Ltd. de Regent St. (Londres)

Nouveautés en porcelaine artistique : de la renommée Maison Moorcroft  
Fournisseur de S.M. La Reine d'Angleterre.

JOUETS - ARTICLES DE SPORT - etc. etc. POUR LA NOEL ET LES FETES

Notre exposition sera meilleure que les précédentes

**Roberts, Hughes & Co.**

Le Caire  
Rue Kasr el Nil.

Alexandrie  
Rue Sésostris No. 11.



Et blissements de Constructions  
Mécaniques et Fonderie

**D. MARLIA**

V. & G. MARLIA, Succ.  
181, Rue Choubrah. — LE CAIRE  
— Tél. 52472 —



SPECIALITES :

Machines et accessoires pour les Usines d'égrenage de coton. — Machines spéciales pour l'industrie textile, pour la minoterie, pour la fabrication des carreaux en ciment, etc. — Réparation de tout genre de machines et moteurs. — Poulies et accessoires pour transmissions. Tuyauteries en fonte et en fer. — Chaudronnerie et charpentes métalliques. — Fonderie en tous métaux.

Fournisseurs du Gouvernement et des principales Maisons et Usines en Egypte.

Vos cadeaux

chez **ERCUIS**

15, Rue Chérif Pacha :: ALEXANDRIE  
22, Rue Kasr-el-Nil :: LE CAIRE

**La Maison du bon goût  
au meilleur prix**

## En Egypte

### Le Roi inaugure la session 1933-34

S. M. le Roi a inauguré la nouvelle session du Parlement.

Dès 8 h. 30, la foule encombrait les rues avoisinant le Palais, et l'on se pressait autour des haut-parleurs de la place de l'Opéra.

A 9 h. 30 les deux Chambres se réunirent sous la présidence d'Ibrahim Yehia pacha, président du Sénat.

Une délégation formée des doyens et des benjamins des deux Chambres fut chargée de recevoir S.M. le Roi.

Le cortège royal quitta le Palais d'Abdine à 9 h. 30, les cavaliers de la garde en tête avec leur bel uniforme. Dans un carrosse de gala, Sa Majesté en grande tenue avait à sa gauche le président du Conseil.

A 10 h., le défilé arriva au Parlement au milieu des applaudissements de la foule, tandis qu'à la Citadelle on tirait des salves d'artillerie.

Sa Majesté fut reçue par LL. AA. les princes de la Famille Royale, LL. EE. les ministres et la délégation des deux Chambres.

Cinq minutes après, le Grand Chambellan entra dans la salle et annonça : Sa Majesté le Roi. Tous les assistants se levèrent. Le Souverain entra, s'assit sur le trône et les invita à s'asseoir.

Sa Majesté prit des mains du Grand Chambellan le Discours du Trône et le remit au président du Conseil.

Le discours passe en revue l'ensemble des questions qui intéressent le développement matériel et moral, économique et social de l'Egypte. Il offre au Parlement une vue d'ensemble du domaine où doit s'exercer son activité. Il montre, en outre, quels projets ont été ébauchés, quelles mesures se propose de réaliser le gouvernement actuel.

Lorsque le Premier eut terminé la lecture de l'Adresse, le président du Sénat poussa trois fois le cri de Vive Sa Majesté le Roi. Tout le monde reprit l'ovation.

Sa Majesté se leva et après s'être reposée pendant quelques minutes dans le salon royal, Elle entra au Palais d'Abdine avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

### A propos d'une libelle

L'année dernière une libelle injurieuse pour l'Egypte et les Egyptiens rédigée en mauvais anglais, avait été adressée aux journaux de langue arabe et avait suscité l'indignation générale. Cette année un factum du même genre, mais libellé en français cette fois-ci, a de nouveau été expédié au mouvement aux milieux égyptiens.

La Libérie relate le violent mouvement d'indignation que le message de provocation, a réussi à soulever.

Nous regrettons que des Egyptiens aient pu se sentir blessés par cette d'intrigue émanant de gens atteints d'aliénation mentale ou de xénophobes camouflés.

On ne saurait croire un instant que ces élucubrations puissent être le fait d'une personne de bon sens ou de bonne foi et l'on ne saurait en toute justice rendre responsable les Colonies étrangères établies en Egypte.

Les étrangers d'Egypte, assistent avec sympathie aux progrès réalisés par la nation dont ils sont les hôtes amicaux. Parmi eux bon nombre dont il serait équitable de souligner le travail et la sympathie, travaillent avec lucidité et ferveur, au resserrement des bonnes relations existant entre l'Egypte et les Colonies auxquelles ils appartiennent. Ils ne désirent qu'établir une collaboration et une compréhension toujours meilleure entre des races et des mentalités qui dans leur intérêt même, ont pour premier devoir, ce respect mutuel, ce souci d'équité et cette loyauté sans lesquelles aucune relation humaine ne saurait subsister.

Nous nous associons donc, pleinement au désaveu indigné de la presse européenne à l'égard de ce libelle aussi anonyme qu'injurieux, dont la dignité du peuple égyptien ne saurait être touchée.

### Le Congrès de l'aviation au Caire

Un grand nombre d'aviateurs participant au prochain meeting aérien du Caire ont déjà annoncé la date de leur départ pour l'Egypte où la plupart ne se trouveront que dans la semaine précédant la réunion.

Il serait intéressant de signaler d'autre part l'enthousiasme avec lequel la plus grande partie des groupements intéressés ont accueilli la nouvelle d'une compétition de caractère international. On compte jusqu'à aujourd'hui, non moins de 59 inscriptions, parmi lesquelles celles de personnalités connues, sinon dans le monde des aviateurs, du moins dans le monde social ou politique. C'est ainsi que M. Lindsay Everard, membre du Par-

### Retrait des Affaires

de M.M. Davies Bryan & Co.

L'attention du public est attirée sur la Grande Mise en Vente qui est en cours dans les Etablissements de Messieurs, Davies Bryan & Co., au Caire et à Alexandrie.

L'accueil fait par le public qui apprécie la valeur de ses achats a dépassé notre attente.

Les stocks se réduisent graduellement et tous ceux qui n'ont pas profité de cette occasion sont vivement invités à la faire le plus tôt possible.

Sont offerts à des prix vraiment exceptionnels :

Les malles, valises, Nécessaires de voyage, Raquettes et Faux-Cols.

Profitez de cette circonstance unique pour effectuer des achats très avantageux.

LE CAIRE — ALEXANDRIE.

lement britannique, compte quitter le 10 l'aérodrome de Heston. Férîk Peake pacha, directeur général de la Sécurité Publique de Transjordanie comptera également parmi les concurrents.

Mais la personne la plus célèbre que le tournoi aérien aura fait venir parmi nous, est sans doute Mademoiselle Denise de la Meurthe qui continue la grande tradition de son père, mécène éclairé de l'aviation depuis ses débuts. Il accompagna, en effet, les essais des premiers dirigeables et des premiers aviateurs d'une façon royale.

Nous l'avons déjà dit, c'est la France qui envoie en Egypte le plus grand nombre de participants au tournoi. Il faut souligner aussi l'importance de la participation des départements français de l'Afrique du Nord, des aéro-clubs d'Alger, de Sidi-Bel-Abbès et l'Oran qui ont en effet envoyé respectivement 6,5 et 5 représentants.

Au moment où l'Egypte fait son entrée dans le « monde aérien », cette conférence revêt une importance de premier plan. Il est regrettable seulement que la réunion n'ait pas été précédée de la promulgation de la loi sur la navigation aérienne dont la mise en vigueur a été retardée par certaines modifications réclamées par les tribunaux mixtes. Mais cette lacune n'a pas empêché l'Egypte d'adhérer aux différentes conventions internationales qui lui donnent déjà une personnalité dans l'aviation mondiale. Située au carrefour des mondes, elle occupe une place de choix. Si elle ne possède encore ni champions, ni ne détient de records, elle a désormais sa page dans laquelle deux de ses aviateurs ont inscrit leurs noms en lettres de sang.

### Les délégués

Soixante délégués se sont inscrits, le Prince Bibesco, président de la Fédération, les vice-présidents, et le secrétaire général, M. Paul Tissandier.

Plusieurs délégués suisses dont le Colonel Messner assistent à ce Congrès et prendront part à ses travaux.

La conférence a été ouverte le 20 décembre à 11 heures du matin au cours d'une séance solennelle qui a eu lieu au Théâtre Royal de l'Opéra en présence de Sa Majesté le Roi.

La conférence commencera aussitôt ses travaux. Elle tiendra quatre séances : le 21 décembre à 10 heures du matin, le 22 décembre à 10 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi et le 23 décembre à 10 heures du matin.

Comme pour tous les congrès, il y aura des banquets, des réceptions et des excursions. Deux réceptions seront offertes par le gouverneur du Caire et par Taher pacha, président de l'Aéro Club d'Egypte. Enfin, l'Aéro Club donnera un grand banquet à l'Héliopolis Palace Hôtel auquel seront conviés les ministres, les représentants des puissances et la presse.

Pendant la durée de la conférence, l'Aéro Club d'Egypte organisera le 2ème meeting international - égyptien d'aviation, le premier ayant eu lieu à Héliopolis, en 1910, avec les concours de Latham, Leblond, Fournier, etc...

Le succès de ce meeting est d'ores et déjà assuré par le grand nombre d'inscriptions reçues à l'Aéro Club. On compte jusqu'à présent une soixantaine d'aviateurs anglais, français, hongrois, allemands, belges et égyptiens.

Les appareils prenant part aux différentes épreuves inscrites au programme seront passés en inspection le 19 décembre. Le 20 décembre, c'est-à-dire le jour même de l'ouverture de la conférence, devait avoir lieu le départ pour le Circuit des Oasis. Une tempête de sable a obligé le Comité d'organisation à remettre le départ au lendemain. Les aviateurs passeront la nuit à l'oasis de Dakhla où des

campements seront installés à cette occasion. Ils se rendront le lendemain matin à l'oasis de Kharga d'où ils gagneront l'aéroport du Caire, à Almaza.

### Le Budget Municipal

Un comité fut formé récemment en vue d'étudier le problème budgétaire, d'augmenter les ressources de la ville et de faire des économies sur les dépenses.

Ce comité tint une réunion lundi dernier et examina une longue note de Mre Moursi Badr bey sur la question.

Il décida de demander à l'administration de lui fournir une liste des autos et motocycles en usage, à la Municipalité ainsi qu'un relevé des frais mensuels qu'ils occasionnent.

Le comité tiendra une nouvelle réunion pour discuter le rapport qu'elle présentera à la Commission municipale.

Mre Moursi Badr bey est, comme nous l'avons déjà dit, hostile à l'imposition de toute nouvelle taxe car il considère que les capacités de paiement du contribuable ne sauraient aller au delà des limites actuelles.

D'autre part, il considère que la requête de la Municipalité tendant à obtenir une plus grande part sur les droits des quais ne sera pas approuvée par le gouvernement qui a besoin de toutes ses ressources. C'est pourquoi il préconise une campagne d'économies.

Les mesures préconisées englobent une réduction dans le nombre d'autos, de motocycles et de bicyclettes en usage, la suspension de toute promotion, de tout bonus et de nominations de nouveaux titulaires aux postes vacants et l'exécution seulement des projets utiles du point de vue financier.

Pour ce qui a trait à l'acquisition de nouvelles ressources, le projet municipal suggère la vente des terrains vagues municipaux à de meilleures conditions pour attirer le public, et l'annulation de la décision tendant à créer une garden-city à Hadra. On propose donc de niveler ces terrains et de les vendre au public aux mêmes conditions que celles en vigueur pour les parcelles du quai Port-Est.

Enfin, il préconise des négociations avec les sociétés à monopole en vue de les emmener à majorer la part de la Municipalité dans leurs profits.

### Pour combattre utilement le chômage

Le ministre de l'Intérieur vient de faire parvenir à celui des Finances, les suggestions adoptées récemment par le comité de la lutte contre le chômage en Egypte.

Si nos renseignements sont exacts, le dit comité propose que toutes les administrations gouvernementales accordent leur préférence, dans leurs achats, aux produits de fabrication locale, et qu'elles s'abstiennent formellement de s'approvisionner en marchandises de l'étranger, dans les cas où les mêmes peuvent être fabriquées dans le pays sans tenir compte du coût.

On sait qu'en 1930 le ministre des Finances avait adressé une note à tous les ministères et départements gouvernementaux, leur recommandant expressément d'accorder leur préférence aux produits locaux, même dans le cas où le prix serait de 10 0/0 supérieur aux articles de provenance étrangère.

Le comité de la lutte contre le chômage espère que l'adoption de ses suggestions contribuerait à réduire sensiblement le nombre des sans-travail et aiderait, en même temps, au développement des industries locales.

Visitez LAUSANNE au bord du LAC LÉMAN et le LAUSANNE - PALACE - HOTEL. La plus belle situation de LAUSANNE. Luxe, Confort, Convenances, Bien-être. Excellente Cuisine. Tél. Pal. Réduction sur les tarifs des chemins de fer jusqu'à 45%.

The Upper Egypt Hotels Coy. ASSOUAN Cataract Hotel. — Savoy Hotel Grand Hôtel Assouan. LUXOR Luxor Winter Palace. — Luxor Hotel Karnak Hotel.

Voyage en Haute-Egypte. « On ne peut pas rappeler suffisamment aux résidents d'Egypte les avantages qui leurs sont offerts pour un séjour en Haute-Egypte : « Les Chemins de fer Egyptiens émettent d'Alexandrie à Assouan, avec le concours des Wagons-lits et le Winter Palace et Luxor Hôtel à Luxor et le Cataract Hôtel et Grand Hôtel, à Assouan, un billet combiné pour 2, 5, 7 et 10 jours, aux prix respectifs de L.E. 9,500, 14,100, 16,500, 20,100 par personne, inclus voyage en train de luxe, Wagons-lits et repas au Wagon-restaurant, séjour à l'hôtel. « Les billets pour voyage en 2ème classe sont encore meilleur marché. « Les billets peuvent s'obtenir dans toutes les agences de voyages. « Les hôtels de la Upper Egypt Hotel Coy. se trouvent sous la direction générale de notre compatriote, M. A. R. Badrutt, qui dirige en été l'hôtel Margaa à Sils (Engadine) et qui se fera le plus grand plaisir de répondre à toute demande de renseignement. »

### La grande marque



E. LINDI Agent général ALEXANDRIE 33, Rue Chérif Pacha. Tél. 34-39 LE CAIRE 3, Rue Manshaet El Kataba Tél. 54133

Le meilleur cadeau pour NOEL et JOUR de L'AN un BILLET de L'ORWA EL WOSKA SWEEPSTAKE Prix du Billet P. T. 20. Les prix estimés à être distribués L. E. 48.000 La Course se courra le 21 janvier 1934 à Héliopolis. Le tirage aura lieu le 19 Janvier 1934. Les billets sont en vente aux bureaux de la Société à Alexandrie, Rue Ibn Bassam, Place Ismail 1er, au Caire Rue Abdel Hak El Sombati, Place de l'Opéra, et à toutes les gares de Chemin de Fer. Les comptes du Sweepstake et tirage seront contrôlés par les censeurs MM. HEWAT BRIDSON & HARGREAVES.

BIÈRE BECK La Bière MURE de plus de 6 Mois

ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA GENERAL ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD. Succursale pour le Proche-Orient : BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire. Tél. No. 59812 - 59813 B. P. No. 236. Agence Générale à Alexandrie : THE ASSOCIATED COTTON GINNERS OF EGYPT LTD. 2, Rue de la Gare du Caire. — Tél. No. 1556. — B. P. No. 647. Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE ! FOR STRAIGHT LINE PERFORMANCE USE VEEDOL MOTOR OIL Lower Consumption... Better Body... Easier Starting. Sole Distributor : L. Savon & Co. Alexandria, Tel. 44-37. Cairo, Téléph. 53540.

VINDEX VINDEX VINDEX guérit rapidement et sans cicatrice TOUTES LES BLESSURES, brûlures, coupures, écorchures et contusions VINDEX, calme la douleur. Fabriques Suisses d'Objets de Pansement S. A. Flawil (Suisse)

Suisse d'Egypte de passage au Caire n'oubliez pas de visiter les Salles d'Exposition G. PAVID & Co Rue Elfi Bey, Le Caire notre compatriote y expose les derniers modèles "PEUGEOT" et "DODGE" ainsi que les célèbres appareils de Radio U.S. "APEX" Patins "MATADOR" Facilités de paiement Maison Suisse de confiance Garage, location, pièces de rechange réparations — huile — benzine

CORSETS & BRASSIÈRES Sur Mesure Modèles nouveaux amincissant la taille. Confort et souplesse absolue. COUTURE Atelier spécial pour la confection de Robes & Manteaux. Riche collection de modèles de Paris. Coupe et façon impeccable. Prix modérés. Maison BELINE 26, Rue Chérif Pacha, 26. — Tél. 361 3ème étage (ascenseur).

## EN PALESTINE

(De notre correspondant particulier)

## Les troubles de Tel-Aviv

Si les Anglais n'étaient pas, de par leur définition, un peuple à sang froid, à cette heure ils auraient déjà fini pour perdre la tête au moins une douzaine de fois aussi en Palestine. Les conditions du milieu où doit se développer leur gouvernement au pays de l'Evangile sont en effet aussi navrantes qu'elles suffiraient à pousser au bout la patience de quiconque n'a pas à son actif, comme un apanage de race, le proverbial flegme britannique. Les fils d'Albion, au contraire, regardent avec un sourire olympien des remparts même de Sion les passions des foules qui se remuent dans les rues contre eux.

Il n'est pas nécessaire de remonter très loin pour trouver des confirmations à ces qualités des Anglais en Palestine. Il suffit de se limiter à ces derniers deux mois où les occasions n'ont certes pas fait défaut pour manifester encore une fois le calme de leurs nerfs.

En octobre avait éclaté une agitation générale des Arabes qui s'étaient renversés sur les rues en protestant contre la politique de la Puissance Mandataire, accusée de favoriser les Juifs. Il en suivit une semaine de troubles qui laissa sur le champ des morts et des blessés.

Or, on n'a pas encore achevé les procès contre les indigènes responsables de ces tragiques manifestations populaires et voici que les Juifs aussi commencent à s'agiter de leur côté avec le même système des cortèges publics, attaquant eux aussi l'Angleterre, mais, naturellement, pour des raisons tout-à-fait opposées. Les Israélites se plaignent en effet ouvertement contre les mesures introduites par le Haut-Commissaire Britannique de Jérusalem en vue de réduire l'immigration de leurs coreligionnaires en Palestine et contre la chasse aux touristes inaugurée par la Police afin de reconduire aux frontières ceux qui sont entrés dans le pays illégalement, c'est-à-dire, sans la permission de s'y établir d'une façon permanente.

Ces plaintes et ces protestations, renouvelées depuis quelques semaines avec un ton toujours plus marqué dans la presse et dans les comices, ont porté à une manifestation publique dans la ville de Tel-Aviv, métropole du Sionisme.

1500 Juifs ont défilé avec des affiches où l'on pouvait lire des mots comme ceux-ci : « A bas le régime de la politique antisioniste ».

Devant la sommation de la Police qui leur ordonne de se disperser, ils opposèrent une résistance tenace. Il s'ensuivit des bagarres avec des coups de bâton et une pluie de pierres.

Lorsque l'ordre put enfin être rétabli, on eut à déplorer plusieurs blessés, parmi lesquels on comptait aussi quelques policiers.

Cette explosion inattendue de mécontentement dans une forme aussi choquante de la part de l'extrémisme israélite a été blâmée immédiatement par les organes responsables du Sionisme. Elle n'est, cependant, pas moins un signe très éloquent de l'état d'esprit qui fermente aussi dans certains milieux juifs contre l'Angleterre en Palestine.

Il n'est absolument pas nécessaire d'exagérer les derniers incidents de Tel-Aviv, comme il ne fallait pas faire recours à l'hyperbole à l'occasion des troubles des Arabes, pour être à même de projeter dans sa réelle gravité la situation palestinienne.

L'inconnue politique de Terre Sainte est déjà assez alarmante pour qu'il y ait besoin d'un assombrir encore davantage les ombres avec des amplifications de presse.

Il s'agit de rendre possible sur le même sol la vie commune de deux peuples qui se regardent de travers. Or les Arabes ne renoncent pas à voir dans les Juifs une invasion d'étrangers qui menacent de les priver à petit à petit de la terre de leurs ancêtres.

Entre ces deux races ennemies, l'Angleterre, dans sa qualité de Puissance Mandataire, devrait tenir le rôle de pacificateur. Mais la tâche d'arbitre est presque toujours ingrate. Même en s'efforçant de régler toutes ses actions d'après les principes de l'impartialité la plus rigoureuse, avec le seul souci de faire triompher la justice, il n'obtient presque jamais l'approbation des deux parties en contraste.

En Palestine la Grande-Bretagne est même désormais arrivée au point d'être regardée d'un mauvais œil de la part des deux groupements rivaux.

Arabes et Juifs, bien que partant de prétextes opposés, semblent travailler d'accord en jetant leurs anathèmes contre les représentants de Londres à Jérusalem.

Mais la loyauté des observateurs objectifs veut que l'on reconnaisse que les défauts, vrais ou prétendus, reprochés à la Puissance Mandataire en Palestine, plus que conséquences d'un manque de bonne volonté de la part des Anglais, sont peut-être les résultats inévitables de l'incertaine organisation politique imposée au pays sous la responsabilité de la Société des Nations.

Dr. M.

## Les arabes et les mandats

L'évolution du régime mandataire dans le Proche-Orient continue parmi des oscillations qui déconcertent même les observateurs le mieux préparés à suivre les phases d'une expérience politique qui porte avec elle, par définition, beaucoup d'inconnues.

Lorsque la Société des Nations créait cette formule de tutelle de l'Occident sur certains pays orientaux, la presse du vieux monde avait fait l'éloge de ses principes humanitaires. D'après l'Aéropage de Genève, les Mandats avaient, en effet, été inventés comme un procès de transition qui se proposait de conduire par degrés les peuples arabes arrachés à l'ancienne domination turque, vers une maturité politique qui les rendit capables de se gouverner par eux-mêmes.

Les résultats, cependant, que la chronique a dû enregistrer dans ces premières années d'expérience mandataire dans le Proche-Orient, sont tellement opposés entre eux qu'ils ne permettent pas un jugement d'ensemble qui ait au moins les apparences d'homogénéité.

## Sous l'Angleterre

En Irak on a brûlé les étapes et la Grande-Bretagne a renoncé à sa tutelle directe sur les destinées de la nouvelle Mésopotamie, en la faisant admettre comme membre au sein de la Société des Nations.

Les massacres des Assyriens, qui ont suivi à peu de mois de distance l'émancipation de Bagdad, se sont chargés de projeter sous un jour bien tragique le sort des minorités qui se trouvent entre le Tigre et l'Euphrate. Et même sur les bords de la Tamise il y eut de la résipiscence. Quelques-uns se battirent la poitrine, en disant leur *mea culpa* et en reconnaissant leur faute d'avoir abandonné trop vite un peuple qui n'est pas encore à même de se gouverner sans le contrôle d'une puissance européenne.

En Palestine, au contraire, l'Angleterre fait preuve d'une prudence simplement fanatique en fait de concession politique aux indigènes. Les autochtones n'ont en effet, jusqu'à présent, aucune voix dans la destinée de leur pays. Tout le pouvoir de l'Etat est concentré dans les mains du Haut-Commissaire Britannique de Jérusalem, qui se fait représenter à la direction par différents départements de l'administration générale parmi les fonctionnaires anglais.

De façon que l'apprentissage des palestiniens en vue de les préparer pour les responsabilités d'un éventuel gouvernement autonome reste encore lettre morte sur toute la ligne.

En Transjordanie, au contraire, les apparences du respect des principes du Mandat sont sauvegardées un peu mieux.

A Amman, capitale de la petite principauté bédouine, est, en effet, déjà en vigueur le régime parlementaire avec une Chambre de Députés et un Conseil de Ministres autochtones qui représentent les pouvoirs législatifs et exécutifs sous la suprême autorité de l'Emir Abdallah. N'importe si, pour son compte, celui-ci n'est, en réalité, qu'un roi soliveau dans les mains des Anglais.

## L'esplanade du Temple

Le Moriah est un long contrefort qui s'insinue entre les deux vallées du Cédron et du Tyropéon.

Au temps de David, il était séparé de Jérusalem par un fossé qui à présent est disparu sous un amas de débris.

Une tradition juive prétend que ce petit promontoire correspond au lieu de l'écriture Sainte où Abraham se montra prêt à immoler au Seigneur la vie de son fils Isaac.

Le Roi Psalmiste en acheta le sommet d'un Jebuséen et y érigea un autel en l'honneur de Jéhovah dont il avait vu, sur place, un ange qui brandissait une épée en direction de la ville. Il décida en outre d'y bâtir un temple pour la custodie de l'Arche d'Alliance, mais la gloire de réaliser cette grandiose initiative fut réservée à son fils. Grâce à ses bonnes relations avec Hiram, souverain de Tyre, Salomon put, en effet, exécuter le dessein de son père, en se servant de main d'œuvre et d'architectes phéniciens et de bois de cèdre du Liban. En 962 on célébra solennellement les fêtes pour la consécration de la nouvelle Maison de Dieu sur le Moriah.

Détruit par Nabouchodonosor en 588, le Temple des Juifs se releva de ses cendres une cinquantaine d'années plus tard par l'œuvre de Zorobabel, mais il ne put

## APRÈS un MATCH.

Après avoir passé deux heures exposé aux intempéries, un « Black & White » activera la circulation de votre sang et ranimera chacune de vos facultés.

Par son goût doux et moelleux, si agréable au palais, le whisky Buchanan « Black & White » complètera le plaisir de votre après-midi et vous prémunira d'un rhume.

Demandez et surveillez pour qu'on vous serve un « Black & White » whisky BUCHANAN « Black & White » Whisky.



Voulez-vous apprendre à danser  
VITE et BIEN  
Pour toute occasion retenez cette adresse  
K. JULIO  
Professeur de Danse  
Diplômé de France et de Belgique  
Rue Tewfik No. 14  
LE CAIRE

pas égaler sa splendeur royale, il était détruit à nouveau pendant le siège de Titus en 70 de notre ère. Et plus tard, sur ses ruines s'élevait, par ordre de l'Empereur Adrien, un sanctuaire dédié à Jupiter.

## Le Mur des Lamentations

Le Mur des Pleurs des Juifs n'est, dans sa matérialité, que l'un des côtés de soutien, de la part ouest, de l'Esplanade du Temple. Mais, contemplées sous l'angle de la religion, ses ruines millénaires prennent un aspect de mythe. Mieux encore, elles paraissent comme des énormes reliquaires en pierre où se soient réfugiées toutes les gloires nationales du peuple élu.

Les descendants des douze tribus s'approchent toujours d'elles avec des sentiments de vénération.

Dans les jours de fête, ils y vont très nombreux pleurer sur les restes du Temple détruit et renouveler leur foi dans l'attente d'un Chef capable de ressusciter du tombeau le royaume d'Israël.

« Pour le temple qui gît détruit, pour les murs qui ont été démantelés, pour nos grands hommes qui périrent, pour nos rois méprisés, nous pleurons ici solitaires, Nous te prions d'avoir pitié de Sion. Réunis les fils de Jérusalem. Hâte-toi, Hâte-toi, Rédempteur de Sion,

parle au cœur de Solima. Que le royaume de Sion retourne vite. Console ceux qui pleurent sur Jérusalem ».

Passés à travers de cent races et de cent civilisations différentes, les Juifs reviennent encore avec la même âme d'il y a vingt siècles se retremper dans leur espoir devant ces blocs aux pieds de l'Esplanade du Temple de Salomon où s'élevait aujourd'hui les deux mosquées d'Omar et de El-Aksa.

## EN SYRIE

## Sous le Mandat Français

En Syrie, où le Mandat est confié à la France, la situation peut être comparée, en théorie, à celle de la Transjordanie, avec la différence qu'il s'agit d'un régime républicain au lieu d'un Etat monarchique. La même considération peut être répétée aussi au sujet du Liban, où, cependant, à partir du mois de Mai de l'année dernière, les Ministres et les Députés ont reçu, malgré eux, un congé *sine die* et toutes leurs fonctions ont été réunies provisoirement dans les mains d'un demi-dictateur qui est en même temps le Président de la République.

Les derniers événements de Damas sont assez connus. A peine arrivé à Beyrouth, le nouveau Haut-Commissaire Français, Mr. le Comte de Martel, a défié les nationalistes syriens à jouer franc jeu. En adoptant la tactique de l'argumentation *ad hominem*, il se déclara prêt à aller à la rencontre de leurs vœux patriotiques, offrant un plan de collaboration franco-syrienne sur le modèle des différentes étapes parcourues par l'Irak en vue de se délivrer du Mandat et atteindre son majeur âge avec tous les droits et privilèges d'une complète indépendance sur le domaine international. Mais les patriotes au cent pour cent de crier à la trahison et à l'arbitre de la force. Ils repoussèrent l'offre du Bois des Pins, protestant qu'ils n'accepteraient jamais aucun projet d'accord avec Paris si l'on ne garantit pas, d'avance, l'unité et l'autonomie immédiate de toute la Syrie.

Le Haut-Commissaire Français pour toute réponse, envoya en vacance forcée les représentants du peuple syrien, en leur donnant comme certificat un brevet de défaut de maturité politique et déclarant qu'il ne veut plus perdre son temps à causer avec des gens d'une compréhension aussi en retard. De la sorte s'est arrêtée, pour le moment, l'évolution du régime mandataire en Syrie.

En attendant des nouveaux événements, on peut se demander encore une fois si Wilson a été bien inspiré lorsque, dans son enthousiasme pour l'autodécision des peuples, a suggéré la formule de l'institution internationale des Mandats.

Dr. M.

## Pour Noël et le Nouvel An

D'Allemagne (Altona) sont arrivés les spécialités suivantes :

Saumon frais  
Gabelbissen in Salz  
Ostsee Milchner (Essig-Salz).  
Filethering in Ramuladen.  
(ohne haut und graeten).  
Rollmops (Gurgen u Zwiebeln).  
Bismark heringe (ohne graeten).  
Kron Sild Sardinien (fein marinirt).  
Aalfisch marinirt  
Fromages : K. K. K.  
Vin du Rhin assorti.

Sont arrivés également les « Tartes de Vienne de la Maison mondiale Oscar Pischinger. Ces tartes sont en deux grandeurs, en boîtes très élégantes. Huit qualités de pâtisseries viennoises dernières créations de la même marque. Nougat de Trieste ; Fruits à la moutarde tyrolienne « Segalerba » Moutarde viennoise en verres ; Miel extra fin ; Tilleul et mille fleurs.

Grand assortiment de Patés de foie gras de Budapest et Strasbourg.  
Arrivage régulier toutes les semaines de poulets, gibiers, jambons, Kaiserfleisch et saucisses d'Autriche.

chez WERLI  
Rue de la Marine No. 2-4. Tél. 6041  
ALEXANDRIE

N.B. — Pour les gourmets le 19 crt. arrivage d'aragoustes fraîches de 1 kg. à 2 kgs. la pièce, Truffes fraîches blanches du Piémont, des céleris raves et des salades rouges de Trieste.

## MAISON SUISSE

## A. H. ESCHER

## DÉPOT

Provisions et Conserves Alimentaires  
Fromage Gruyère véritable  
Jambons, Langues Fumées  
Volailles et Gibier de Bresse et Bohême  
Poissons frais, salés, fumés et marinés  
Confitures et fruits au jus  
Vins et Champagne

LE CAIRE — Rue Emad El Dine 140, Téléphone 53895  
ALEXANDRIE — Rue Amin Pacha (Derrière le Caracol Anglais) Tél. 990.

## Groppi

Midan Soliman Pacha - Le Caire

Programme d'hiver à partir du Samedi 28 Octobre  
**Thés Dansants**  
MARDI — JEUDI — SAMEDI & DIMANCHE  
**Soirées Dansantes**  
JEUDI — SAMEDI & DIMANCHE  
**Groppi Orpheans**  
12 MUSICIENS

CLINIQUE D'AXISA  
ALEXANDRIE

17, RUE NÉBI DANIEL — TÉLÉPHONE 632  
Traitement par Ondes Courtes - Radio-électro-magnétiques  
Système D<sup>r</sup> Dobler

## Société Commerciale Belgo-Egyptienne

(S. A. E.)

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654 8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B.P. 127  
ALEXANDRIE LE CAIRE

Charbons - Engrais Chimiques  
Dédouanages - Transports  
Représentations Commerciales et Industrielles

REINHART & C<sup>o</sup>

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthour a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la « Winterthour » savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Egypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797  
Représentant au Caire : WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424

## DÉPARTEMENT

## ASSURANCES

## L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme d'Assurances et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69 983.111,9

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS : Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIRE  
Midan Suarès, 3.  
B.P. 664 - Téléphone 3528 Ataba

Agence Principale à ALEXANDRIE  
6, Rue Chérif Pacha  
B.P. 298 - Téléphone 25-36

## Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr &amp; Cie. z. Trülle (Zurich)

Etablissement d'Horticulture  
**FLOREAL**  
Grande culture de roses  
Gerbes et couronnes  
6, Rue Fouad I  
Téléph. 830

**Par monts et par vaux.**

**Trois petits Jurassiens écrivent...**

Trois compositions d'écoliers de Tramelan sont sous nos yeux; deux sont écrites au crayon d'une bonne grosse écriture appliquée, entre deux lignes qui l'empêchent de dérailler; la troisième, à l'encre, est due à un élève de cinquième. Celui-ci fait l'historique d'un mouvement d'entraide.

« Au commencement de l'année nous lisons dans les journaux que la Commission d'école ferait une distribution de lait aux élèves. Elle a donné un questionnaire à chaque famille pour leur demander si elles désiraient que leurs enfants reçoivent ce lait. A peu près tous les parents furent heureux de cette demande. Comme c'est la crise, certaines personnes ne pourraient pas payer chaque semaine la somme, même petite, que coûte ce lait. La Commission d'école fit dans le village une collecte qui n'a pas suffi pour couvrir les frais d'installation et les prix d'achat du matériel. Heureusement, la grosse somme reçue des dames bernoises nous a permis de faire cette dépense. Et les enfants des chômeurs vont pouvoir recevoir le lait gratuitement.

« A la récréation de neuf heures nous nous réjouissons quand nous entendons des caisses arriver. Déjà la distribution des mailles a eu lieu. Sur l'emballage nous lisons: « Le lait, c'est la santé ». C'est en même temps la joie des écoliers. Quand il y a quelques bouteilles supplémentaires, nous nous battons presque pour en avoir... Chaque jour nous buvons notre lait avec le plaisir des bébés... »

Et le jeune écolier termine en souhaitant que la Commission d'école retrouve l'argent pour une distribution, cet hiver, et s'écrie: « Vive le bon lait et vivent les personnes charitables qui ont aidé les enfants de Tramelan! »

Le petit Willy a le même sentiment de reconnaissance qui s'étend jusqu'à la brave fillette qui remet à chacun une paille. « Ce lait est excellent, nous dit-il, et il aurait beaucoup de chagrin si un matin on oubliait de le préparer ». « En tout cas, ce liquide est pour moi très précieux, et en même temps un grand bienfait. Je termine ma composition en remerciant les dames de Berne qui nous ont donné beaucoup d'argent pour ce but.

Luce, l'écolière à la grosse écriture ronde, est née observatrice: « On nous donne le lait dans de jolies petites bouteilles recouvertes d'une petite rondelle de carton, avec un petit trou au milieu. Nous en avons b'en soigneusement la paille du papier, puis nous l'introduisons dans la bouteille, et nous aspirons ce bon lait qui diminue peu à peu. On arrive au fond, quel dommage! on aimerait bien qu'elle se remplisse une seconde fois ».

La prose naïve des trois petits Jurassiens, pour qui le lait scolaire n'est pas de

luxu, se passe de commentaires. Elle ira au cœur des femmes bernoises membres de Sociétés féminines qui ont contribué à cette œuvre d'entraide. J. V.

**L'exploitation des lignes internationales pendant l'hiver.**

Les excellents résultats de fréquence et de régularité absolue obtenus au cours de la saison écoulée sur les lignes du réseau aérien international ont décidé les compagnies de navigation aérienne à augmenter le nombre des services réguliers d'hiver.

L'horaire aérien d'hiver, valable à partir du 1er novembre, prévoit deux lignes en Suisse romande, c'est-à-dire Genève Lyon-(Cannes)-Paris-Londres (Air France) et Stuttgart-Genève-Marseille-Barcelone (Lufthansa) avec service quotidien, excepté les dimanches.

L'avion de la ligne française quitte l'aéroport de Genève-Cointrin à 10.20 (H.C.) atterrit à 10.10 (heure d'hiver) à Lyon, à 13.15 à Paris et à 15.10 déjà à Londres. En sens inverse l'horaire indique 8.20 dép. de Londres, 10.25 dép. de Paris, 13.30 dép. de Lyon et 15.10 (H.C.) arrivée à Cointrin. En intercalant un arrêt d'environ 3 heures à Lyon l'on peut atteindre Cannes à 15.40 par le « Rapid d'Azur ».

Dans la direction du Midi de la France et de l'Espagne le départ de Genève a été fixé à 11.45, l'arrivée à Marseille à 12.15 (heure d'hiver), à Barcelone à 16.30. En sens inverse l'avion quitte Barcelone à 7.35. Marseille à 10.45 pour atterrir à 14.15 à Cointrin et repartir à 14.40, pour Stuttgart où l'on arrive à 16.55. De là une correspondance de nuit pour Berlin est assurée par chemin de fer. Remarquons ici, que grâce à la très bonne fréquence de cette ligne, le service quotidien (sauf dimanche) pourra être maintenu aussi pendant l'hiver et que l'arrêt de nuit à Marseille, qui figurait sur l'horaire de l'hiver passé, sera suspendu.

Par de bonnes communications de chemins de fer pour Genève, les villes de Berne Neuchâtel, Bienne, Lausanne, Montreux etc., seront facilement reliées à ces deux services aériens d'hiver.

Par les deux lignes: Zurich-Stuttgart-Halle-Leipzig-Berlin et Zurich Munich-Vienne, Zurich prendra part pour la première fois cette année au trafic aérien d'hiver. La Suisse romande sera rattachée à ces deux services aériens par les trains de 4.36 dép. de Genève, 5.33 dép. de Lausanne et 6.38 dép. de Neuchâtel et 9.17 arr. à Zurich. Ainsi l'on pourra atteindre aussi en hiver les centres éloignés de Vienne (arr. 16.05), Berlin (arr. 15.25), Hambourg (arr. 16.20), Cologne (arr. 14.15) etc. en une journée.

**Zwei willkommene Preis-Reduktionen,** welche wir zugunsten der Schweizer im Auslande und für die Mitglieder der Neuen Helvetischen Gesellschaft erwirken konnten:

**Zwei prächtige Neujahrsgeschenke.**

Der Preis des Buches « Schweizer im Ausland », früher Fr. 10— (gebunden Fr. 15—), ist herabgesetzt worden auf Fr. 3.50 (gebunden Fr. 5—). Porto nach dem Ausland Fr. 1.40.

Auch der Preis des Jahrbuches der Neuen Helvetischen Gesellschaft.

**«Die Schweiz—La Suisse»**

Jahrgang 1934, ist (von Fr. 8.50) herabgesetzt worden auf Fr. 6.50. Auch erscheint das Buch zum ersten Male zweisprachig Sechs welsch- und acht deutschschweizerische, führende Autoren orientieren uns über die brennendsten Gegenwartsfragen im politischen Leben der Heimat.

Redaktion: Dr. A. Lätt.

Vom ersten Auslandschweizerbuch « Deine Heimat » ist die deutsche Auflage ganz vergriffen; dagegen sind noch einige Exemplare von « Ta Patrie » und « La Patria Tua » zu haben. Preis Fr. 3.—; Porto nach dem Ausland Fr. — 90.— Bestellungen an das Auslandschweizer-Sekretariat, Bundesgasse 40. Bern.

**Deux bonnes nouvelles**

pour les Suisses à l'étranger et les membres de la Nouvelle Société Helvétique.

**deux superbes cadeaux de Noël.**

Le prix du livre « Les Suisses dans le vaste monde » qui se vendait jusqu'à présent en Suisse à fr. 10— (relié fr. 15—), a été réduit à fr. 3.50 (relié fr. 5) à partir d'aujourd'hui. Port pour l'étranger fr. 1.40. De même le prix de l'Annuaire de la Nouvelle Société Helvétique.

**«Die Schweiz — La Suisse»**

année 1934, a été réduit (de fr. 8.50) à fr. 6.50. Pour la première fois l'annuaire paraît en deux langues. Six articles en français, huit en allemand traitant des problèmes nationaux les plus importants de l'heure actuelle.

Redaktion: Dr. A. Lätt.

Il nous reste encore quelques exemplaires en français et en italien de « Ta patrie » « La Patria Tua » au prix de fr. 3 — (port pour l'étranger fr. 90).

(L'édition allemande est entièrement épuisée).

Secrétariat des Suisses à l'étranger, Bundesgasse 40, Berne.



**FABRIQUE COUTARELLI FRÈRES**

Essayez à partir d'aujourd'hui les cigarettes Coutarelli les seules cigarettes égyptiennes enveloppées dans de la Cellophane Imperméable, en exigeant sur chaque boîte la Marque



pour être certains que le papier enveloppant est bien de la Cellophane Imperméable. le seul produit QUI GARANTIT CONTRE LA POUSSIÈRE QUI GARANTIT CONTRE LES GERMES QUI GARANTIT CONTRE LA SÈCHERESSE QUI GARANTIT CONTRE L'HUMIDITÉ Essayez les cigarettes Atlas, Maden Supérieur, Extra-Fine Sapho de la fabrique

Coutarelli Frères

si vous voulez éviter les maux de gorge.



La fabrique Coutarelli Frères est heureuse d'annoncer aux fumeurs que ses produits dont la qualité est unanimement appréciée par les connaisseurs SONT les seules cigarettes égyptiennes dont la qualité est garantie dans l'espace et dans le temps.

atlas maden supérieur extra-fine sapho

**Egyptian Road Construction Co.**

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Representing: Val de Travers Asphalt Paving Co.

President: John P. Mitchel, F. Inst. H. E., A. I. Struct. E.

Road Paving & Rooting Specialists. Roadmaking of every description and magnitude undertaken and guaranteed. Roofing, Flooring & Paving of the highest class.

LARGEST FACTORY IN EGYPT PRODUCING. Asphalt Paving Bricks, Bituminous Products, Seyssel Natural Asphalt.

Head Office: 8, Rue Nebi Daniel, ALEXANDRIA, Tel. 566. and at 17, Sharia Madabegh, CAIRO Tel. 53649.

Assurez à votre cher Bébé un bon fond de santé en lui donnant de saines et savoureuses bouillies, riches en lait, faciles à digérer, préparées avec la

FARINE LACTÉE

**NESTLÉ**

l'aliment idéal de l'enfant

**Filature Nationale d'Egypte**

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

ALEXANDRIE

Capital & Réserves: L. Eg. 381.000

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie & Teinturerie.

Production annuelle en Filés: Lbs. 40.000.000

Production annuelle en Tissus: Yds 15.000.000

Nombre d'Ouvriers 3.000



Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684

Magasins de vente à Alexandrie: Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons, Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26 et dans presque tous les quartiers de la ville.

**SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.**

SOUS LA RAISON

**A. I. MANTACHEFF & Co.**

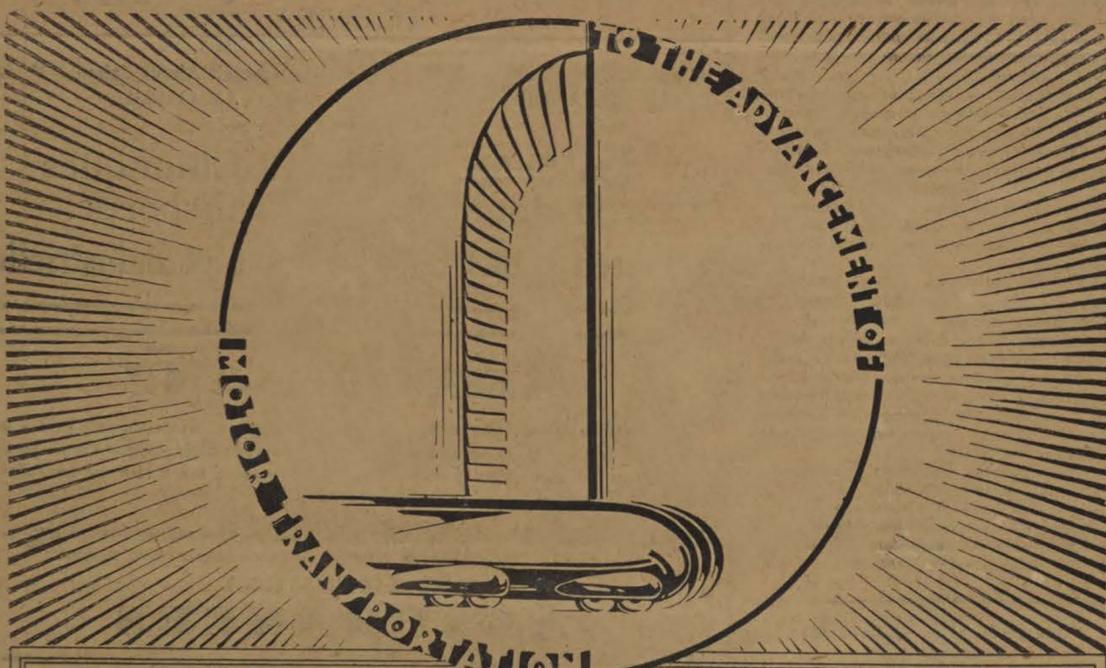
SIÈGE SOCIAL: GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ  
BENZINE  
«TONELINE»  
HUILES  
pour Autos  
«TONELINE»  
DIESEL OIL  
HUILES & GRAISSES  
pour toutes Industries.

ابن خروف



Agence principale pour l'Égypte, Soudan, Syrie, Chypre et Palestine  
ALEXANDRIE: 1, Rue Eglise Debbane, phones 7018-7019-7020  
Succursales: Cairé, Beyrouth & Jaffa  
Dépôts et Agences dans toutes les villes



**GENERAL MOTORS 25TH ANNIVERSARY**

Au début de Janvier, la nouvelle Buick sera présentée au Caire et à Alexandrie, première d'entre les gammes de modèles General Motors pour 1934.

De tout temps célèbre pour sa sûreté et admirée pour sa beauté, la Buick inaugure maintenant des innovations révolutionnant la notion de confort.

C'est un avant-coureur idéal de la nouvelle grande gamme des valeurs qu'offriront bientôt dans leurs modèles 1934 toutes les voitures de la General Motors, en commémoration de son 25<sup>ème</sup> Anniversaire.

VOITURES CADILLAC BUICK OLDSMOBILE PONTIAC CHEVROLET VAUXHALL OPEL

CAMIONS CHEVROLET BLITZ BEDFORD G.M.C.

A ALEXANDRIE

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

L'Ecole célébrera samedi 23 décembre à partir de 5 heures, dans la grande salle du Cercle Suisse, sa fête de Noël, dont le programme comprendra des chants, de la musique et deux saynètes:

- « Was Knecht Ruprecht passierte »;
- « Conte de Noël. »

Des petits cadeaux seront distribués aux enfants autour de l'arbre de Noël. Les parents des élèves et les Amis de l'Ecole sont cordialement invités.

Société Suisse d'Alexandrie

Notre Société fêtera bientôt le 75ème Anniversaire de la fondation de la première Société suisse en Egypte.

Répondant au désir exprimé par un grand nombre de membres, le Comité a envisagé la célébration de cet anniversaire par une fête digne de cet événement.

La date de cette fête a été fixée au Samedi 20 janvier 1934.

La question financière joue cependant un rôle primordial dans la réalisation de cette fête et la Caisse de notre Société ne peut en ce moment supporter de grandes dépenses.

Estimant que chaque membre devrait avoir à cœur de contribuer, chacun selon ses moyens, à la réussite de cette fête, l'Assemblée Générale Ordinaire du mois de Novembre a pensé qu'il serait possible de recueillir les fonds nécessaires en faisant circuler une liste de souscription parmi les membres.

Nous nous permettons donc de recommander cette liste de souscription à votre bienveillance et espérons, que lorsqu'elle passera chez vous, vous voudrez bien lui faire un accueil favorable.

Nous vous en remercions d'avance.  
Le Comité.

Donations

A la mémoire du regretté Mr. Ernest Sigg :

Dons versés à la Société Suisse de Secours :

M. Jacques L. Luchsinger	P.T.	100
M. et Mme A. Reinhardt		100
M. et Mme A. Hilty		100
M. et Mme R. Landerer		200
M. G. Allemann		200
MM. I. Planta et Co.		500
Personnel J. Planta and Co.		670
M. H. Kupper		200
M. H. Weidmann		100
M. E. Heider		100
M. et Mme R. Klaesi		200
M. G. Theodoropoulo		100
M. P. Kydas		200
M. et Mme R. Rahm		100
M. et Mme C. L. Burckhardt		100
M. D. B. Sidirelli		100
M. D. Diamantopoulo		100
M. et Mme J. Huber		100

DANS NOS COLONIES

JOYEUX

NOËL 1933!

AU CAIRE

mon beau sapin!  
mon beau sapin!

que j'ai-méta  
verdu-re!



Noël  
Suisse  
à  
Alexandrie

Noël  
Suisse  
au  
Caire

Mariage

Nous apprenons le mariage qui sera célébré le 23 courant de notre charmante compatriote

Mlle BRUNILDA PAULE JOSS

avec

Monsieur ROMOLO SCOCIMARA

Nous présentons nos félicitations les plus vives aux heureux mariés aussi qu'à leurs familles.

Eglise Protestante d'Alexandrie  
Rue de la Poste 14

Nous avons l'honneur de vous communiquer l'ordre des cultes pour les fêtes de Noël et de Nouvel-An et de vous inviter d'y prendre part avec votre famille.

Ordre des cultes :

Dimanche 24 décembre à 10.15. a.m.  
Prédication allemande.

Noël, 25 Décembre à 9.30 a.m.  
Prédication allemande.

Noël 25 Décembre à 10.15 a.m. Com-munion (dans les deux langues).

Noël 25 Décembre à 10.45 a.m. Prédi-cation française.

Dimanche, 31 Décembre à 18.30 p.m.  
Culte de fin d'année.

Lundi, 1er Janvier pas de culte.

E. Widmer, Pasteur.

CHŒUR MIXTE

Le Chœur mixte se réunira le jour de Noël à 9.15 a.m. au temple.

(Le Chœur n'aura pas de répétition la semaine prochaine).

Cercle Suisse d'Alexandrie  
2ème Séance de quator

On se rappelle le succès obtenu en septembre dernier par le Concert Classique organisé dans les jardins du Cercle. Les amateurs de musique avaient souhaité, à cette époque, que l'on continuât dans cette voie.

Pour leur donner satisfaction, on fit encore appel le 30 du mois passé, au quatuor CAJO composé, comme l'on sait, de MM: CAJO 1er violon, SILBER, 2ème violon, MARESCA, violoncelle, CORBO, Alto. Cet excellent groupe donna, cette fois-ci dans la salle des fêtes du cercle, une deuxième séance de musique de chambre.

Au programme : Quatuor Op. 74, No 1 de Haydn ;  
Quatuor No. 12 de Mozart ;  
Quatuor Op. Posthume No. 2 de Schubert.

Les amateurs les plus exigeants furent satisfaits de l'exécution de ces trois œuvres et tout le monde regretta qu'il n'y eût pas plus de monde pour applaudir les quatre artistes et les encourager ainsi à poursuivre leur travail persévérant dont les connaisseurs apprécient toute la valeur.

Des pièces exécutées, dans le quatuor d'Haydn, le minuetto si nuancé et dont le coloris est dû à de très heureuses modulations ; le vivace au rythme endiablé jaillissant d'un thème populaire qui crée une atmosphère pleine de pittoresque rustique.

Le quatuor de Mozart, en sol majeur, est un des plus beaux du maître de Salzbourg ; les quatre mouvements en sont admirables. Mentionnons cependant, le trio du minuetto dont l'allure dramatique donne à ce morceau un caractère si particulier.

Le «clou» du programme était l'œuvre posthume No. 2 de Schubert. Dans l'Allegro on voit apparaître un poignant leit-motiv procédé qui sera souvent employé par les compositeurs du 19me siècle, par Wagner par exemple.

L'andante, avec ses variations, est bâti sur le thème de la mélodie «La mort et la jeune fille» ; les variations sont de toute beauté et d'une grande richesse d'invention ; avouons cependant que ce n'est point la partie qui nous plaît le plus dans cette œuvre, en raison justement de la recherche dont elle témoigne, recherche qui nuit à la spontanéité de l'expression.

Au brillant scherzo succède le presto au mouvement de cavalcade ; est-ce la chevauchée suprême que l'auteur a voulu exprimer ?... Mais nous ne torturons pas à trouver un commentaire précis, laissons errer notre imagination et traduisons la pensée de Schubert selon notre état d'âme du moment....

Nos félicitations aux artistes; nos compliments aux organisateurs qui ne reculent devant aucun obstacle pour entretenir parmi la Colonie Suisse la «flamme artistique». Nous sommes persuadés qu'ils seraient heureux qu'on leur prouvât, par la présence aux concerts, tout l'intérêt que l'on porte à leurs initiatives.

G. Raterron.

On nous signale que le Quatuor CAJO donnera un concert le samedi 30 Décembre à 6 h. 15, à la salle des fêtes du Claridge, sur les auspices de la Société des Concerts d'Egypte.

Au programme :  
Quatuor de Boccherini op. 33. No. 6.  
Quatuor de Beethoven op. 132 No. 15.  
Quatuor de Borodine No. 2

Nous engageons vivement les amis de la Musique à assister à ce concert.

HORLOGERIE

Pour toute réparation de montres adressez vous à  
EDOUARD GENTIL  
technicien Horloger (diplômé cantonal neuchâtelois).

A l'occasion des fêtes, GRAND CHOIX DE MONTRES SUISSES des meilleures marques et aux meilleurs prix.

8 rue Fahmi Bab-el-Louk.  
App. No. 27 Le Caire.

Souhaits de fin d'année

Le Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient, publiera comme chaque année à l'occasion des Fêtes dans son numéro du 21 décembre et du 28 décembre 1933, une rubrique spéciale, destinée aux personnes désireuses de présenter leurs vœux à leurs amis et connaissances. S'adresser au Journal Suisse avant le 27 décembre 1933 courant.

Première Liste (à suivre)

M. et Mme ALFRED REINHART  
souhaitent à tous leurs amis et connaissances une bonne et heureuse Année.

Mr. GEORGES ALLEMANN  
vous adresse ses meilleurs vœux

M. et Mme R. LANDERER  
vous adressent leurs vœux de bonheur pour 1934.

M. et Mme C. BURCKHARDT  
Bonne et heureuse Année 1934

M. et Mme JEAN MONTANT  
vous envoient leurs souhaits et leurs messages de Bonne Année 1934.

M. et Mme A. HILTY  
présentent à leurs amis, leurs meilleurs souhaits pour 1934.

Cercle Suisse du Caire

Lundi, le 25 Décembre 1933, à 3 h. de l'après-midi, dans le Châlet du Cercle Suisse du Caire, aura lieu la traditionnelle.

FÊTE de NOËL.

pour les enfants, avec Arbre de Noël Nous avons le plaisir de vous y inviter cordialement.

Afin de faciliter l'exécution du programme de la Fête, dont nous publions le détail ci-dessous, vous êtes instamment priés de vous trouver, à 3 heures précises au Cercle.

Dans l'heureuse attente d'une participation nombreuse agréée, chers Compatriotes, nos salutations cordiales.

Le Comité du Cercle.

\*\*\*

NOËL 1933

FÊTE DES ENFANTS.  
3 h. Précises.

Programme

1. Allocation de M. le Pasteur Ecuyer
2. Weihnachtslied, Exécuté par les enfants
3. La Pluie, Ernest Kraehenbühl
4. The Mulberry-bush, Ronde des Enfants
5. A la Mamma e al Papa, Rina e Renato Ferrari.
6. Der Weihnachtsengel, Betsy Geering
7. Le Thé, Odette Chiaverio.
8. L'Ecole, Ronde des Enfants.
9. La Poupée, Denise Jacquillard
10. Stellina dove vai, Rina Ferrari
11. Gott grüess Di au, Heidy Geering
12. Production sur accordéon, Robert Koller
13. Samichlaus, Heidy Jaeger
14. A der Wihnacht, Rita Kuomi.
15. Le Soulier de Noël, Helène de Raemy et Odette Rauber
16. Le Chemin de Fer, Ronde des Enfants
17. Le Petit Soulier de Noël, Lili Hubler
18. La Neige, Ronde des Enfants.

Arrivée du Père Noël et Distribution des Cadeaux.

Après la Fête des Enfants, Réunion familiale — Diner P. T. 20.—

\*\*\*

Dimanche 31 Décembre 1933 à 9 h.30 p.m. rendez-vous au Cercle pour fêter la Ste. Silvestre.

Eglise Evangélique du Caire

Il n'y aura pas de culte le Dimanche 24 décembre.

Le Lundi 25, au temple de l'Avenue Fouad I, 39, à côté de l'Assistance Publique, M. le pasteur Ecuyer présidera les services suivants : um 10 h. Weihnachts predigt in deutscher sprache, für die reformierten deutsch-sprechenden Schweizer besonders bestimmt : à 11 h. culte de Noël en français, suivi de Ste Cène.

CORDONNERIE FRANÇAISE

MAISON SUISSE

14 Rue Chérif Pacha

Nous avons le plaisir d'annoncer un :

Nouvel Arrivage de Chaussures

de toute première qualité

Mesdames,

Avant de fixer votre choix, visitez notre assortiment. Les chaussures que nous présentons à votre attention offrent à des prix extrêmement modiques, variant de 60 à 95 P.T., toute la gamme des variétés à la mode et sauront vous plaire par leur élégance, leur bon marché et leur confort.

POUR HOMMES ET GARÇONS

Notre choix a été fait avec le maximum de soins et de goût. Nos marchandises sont garanties autant pour la qualité que pour la bienfaisance.

Chaussures pour hommes

aux prix réellement intéressants suivants :

» box marron	P.T.	36
» box noir		36
» box marron simple		49
» » marron simple bout rond		49
» » noir simple		49
» » » bout rond		49
» » marron brocke		59
» » marron simple		59
» vernis avec bout		59
» chevreau marron extra		79

Chaussures garçonnets :

	No. 29/31	32/35	36/38	
box noir	P.T.	25	27	29
box noir		29	32	35
box marron		29	32	35
box noir Derby (clouté) (occasion spécialement recommandée)		35	39	42
verniss noir		35	39	45
box marron-perforé		35	39	45
box noir extra		35	39	45



MANDARA FARM

MONTAZA. — Tél.: 614 R.



Installée d'après les derniers principes de l'hygiène moderne et les plus récents perfectionnements de l'industrie laitière suisse.

Gamoose milk, full cream	P.T.	3	par kg.
Lait de bufflesse, avec toute sa crème			
Gamoose milk, light for babies 3 1/2 % cream		2	» »
Lait de bufflesse léger pour enfants 3 1/2 % crème			
Cow's milk (Lait de vache)		3	» »
Skimmilk (Lait écrémé)		1	» »
Cream (Crème)		16	» »
Table butter (Beurre de table)		5	le paq. de 250 gr
Cooking butter (Beurre de cuisine)		16	par kg.
Rice (Riz)		1,5	» oke
Tomatoes (Tomates)		1	» »
French spinach (Epinard français)		1	» »
Lettuce-Laitue		0,5	2 pièces
Salade romaine		0,5	les 4 pcs.
Savoy Cabbage (Choux frisés) - Wirsing		1	par oke
Cauliflower (Chou-fleur)		1	» »
Artichaut (Artichoke)		1	les 6 pièces
Gadren Cress (Cresson de jardin)		1	par oke

Montazah, le 22 Décembre 1933.

# BANQUE MISR S.A.E.

Capital entièrement versé L.E. 1.000.000

La Banque Misr fait toutes les opérations de Banques

CAISSE D'EPARGNE AVEC INTERETS

Vente de titres par versements mensuels

Siège Social: Le Caire, 151, Rue Emad el Dine

Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte

FILIALES:

En France: BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme à Paris  
En Syrie: BANQUE MISR SYRIE-LIBAN, Beyrouth, Damas, Tripoli et Homs

Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR:

- |  |   |
|--|---|
| 1. Imprimerie Misr                                       | 5. Société Misr pour le théâtre et le cinéma            |
| 2. Société Misr pour le Commerce et l'Egrénage du coton  | 6. Société Misr pour la filature et le tissage du coton |
| 3. Société Anonyme Egyptienne pour l'Industrie du papier | 7. Société Misr pour le tissage de la soie              |
| 4. Société Misr pour le transport et la navigation.      | 8. Société Misr pour le lin                             |
|  | 9. Société Misr pour les pêcheries                      |

## Le coin du sourire

Le retour de l'enfant prodige

Au cours d'histoire sainte, le professeur reprend la légende de l'enfant prodige et demande:

— Voyons, dites-moi un peu qui fut triste lorsque l'enfant prodige revint à la maison paternelle?

La voix d'un tout petit s'éleva, au dernier banc, et l'on entendit cette réponse: — Le veau gras, Monsieur.

Les tapeurs

Deux amis se rencontrent et parlent de la misère des temps.

— Il est triste de voir, dit l'un, le nombre de plaisanteries que l'on fait sur les tapeurs.

Et l'autre: — Oui c'est triste, très triste même: car je voulais précisément te demander si tu pourrais me prêter 100 francs.

Un bon conseil

Attention à vos yeux

L'oeil, le plus précieux de tous les biens, est de tous les organes le plus délicat. Il est assailli par de multiples et douloureuses maladies qui, graves ou légères, ont des conséquences terribles pour la vue.

Yeux pleureurs ou larmoyants, rouges et enflammés par les poussières, douloureux, irrités, fatigués et surmenés par les veilles, le travail, la lumière, la lecture, l'écriture, la couture, le cinéma. Paupières collantes, rouges et gonflées, chute des cils, démangeaisons, orgelets. Vue trouble, fatiguée et affaiblie par le travail, l'âge ou la maladie, vision de points noirs.

Conservez votre vue et la santé de vos yeux par l'emploi journalier de la « LOTION LUNA ».

Cette merveilleuse préparation n'est ni un remède secret, ni un produit d'une activité dangereuse ou mal connue, mais une préparation d'une innocuité absolue et douée des précieuses propriétés suivantes: Elle fortifie la vue et la conserve, avive le brillant de l'oeil et entretient sa limpidité. Son action est étonnante et immédiate, elle calme et guérit.

PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies de toute l'Egypte.

# J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.

Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de:

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.  
Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur, Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques. Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.  
Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich  
LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques. Elaboration de Devis. — Inspections, Contrôle, Surveillance.

## The Land Bank of Egypt

BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. — Acquisition de créances hypothécaires. Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.



## HOME INTERNATIONAL DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville

Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m. — sauf le Jeudi et le Dimanche

## Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.

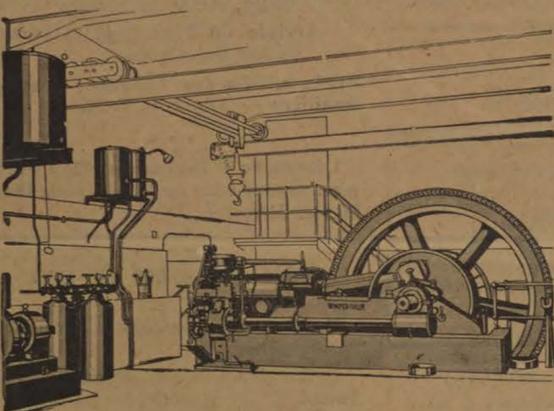
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000

Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.



SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines WINTERTHUR

Moteurs Diesel S. L. M. Winterthur verticaux et horizontaux  
Moteurs à Gaz et Gazogènes  
"S.L.M. Winterthur" Compresseurs rotatifs et Pompes à vide  
"S.L.M. Winterthur"

Installations fixes et transportables

Agents exclusifs: The Egyptian Engineering Stores

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télégr.: AZIZ  
Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

## National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000.000

Réserves: Lstg. 3.000.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan. Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

## Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit . . . . . L.Eg. 1.000.000

„ versé . . . . . „ 500.000

Réserves ordinaires . . . . . „ 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH

Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS — ABOUTIG — BENHA — BIBEH — DEIROUT

FACHN — FAYOUM — GUIRCUEH — KAFR EL ZAYAT — MELLAOUI — TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

## Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 400 Millions de Francs entièrement versés

Réserves: 435.000.000 de Francs.

AGENCE d'ALEXANDRIE . . . . . Rue Chérif Pacha, No. 11.

„ LE CAIRE . . . . . Rue Maghraby, No. 22.

„ à PORT-SAID . . . . . Angle rue Fouad 1er et Rue Eugénie.

Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe, Achat et vente de Change Etranger, Emissions de Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Ouvertures de Comptes-Courants Garantis, Recouvrement d'Effets de Commerce.

Garde de Titres, Colis, Objets précieux, etc., Ordres de Bourse sur toutes places. — Paiements de Coupons.

Vente au Guichet de Valeurs de Placement: Obligations à lots: Crédit Foncier Egyptien 3%, Ville de Paris — Crédit Foncier de France — Bons Panama à lots.

## JULES & HENRI FLEURENT

Maison Fondée en 1870

42, Rue Madabegh, 42. - Le Caire

Téléph. 46389 - 59776 - 59777.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Fruits, Primeurs, Boucherie, Charcuterie fine.

Volaille, Gibier, Poissons, Huitres, Vins.

Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

Installations fixes et transportables

Agents exclusifs: The Egyptian Engineering Stores

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télégr.: AZIZ

Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

## OSCAR GREGO

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106

LE CAIRE: Tél. 56473, 57915. - B.P. 934

ASSURANCES

Incendie. - Transports Maritimes, Fluviaux, terrestres. - Automobiles. - Accidents et maladies. - Collectives Ouvrières. - Responsabilité civile. - Bagages. - Vol-Bris de glace. - Valeurs et numéraires par poste et par message. - Émeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:

CALEDONIAN INSURANCE Cy. (Compagnie d'Assurance fondée en 1805).

THE NETHERLANDS (Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM (Compagnie d'Assurance contre les accidents).

LLOYDS ANGLAIS

"LEVANT"

Insurance and Reinsurance Company de Gènes

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs. Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Demanhour, Fayoum, Magaga, Mansourah, Mehalla Kébir, Mellawi, Minet el Kamh, Tanta, Zagazig.

Bureaux Cotonniers: Bibeh, Deirut, Mit-Ghamr, Abou Kerkas.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

## Brasserie des Familles

(Jardin d'Été)

Venez-y tous pour déguster la bière « CRYSTAL »

la crème des bières de la Grande Brasserie S. A. Budweis (Tchécoslovaquie)

Demandez nos Carnatsi à la Roumaine et les grillades, autres spécialités de la maison.

Emmenez-nous vos amis, vous serez tous les bienvenus.

Brasserie des Familles

près le Crédit Lyonnais

Dir. M. Samuel, ex-prop. de la Brasserie-Rest. "Petrograd"

## « Aux délices »

29, Boulevard Rameh. - Tél. 5431

Les meilleures pâtisseries

Les gâteaux les mieux réussis

LA PATISSERIE DES VRAIS CONNAISSEURS

C'est le Dimanche, le beau Dimanche. . .

Suisses pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER.

Une bonne cave, une bonne cuisine un bon accueil.

Il y fait toujours Dimanche. . .

## CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.044.500.

OBLIGATIONS: Francs. S. 2.040.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF. . . . . 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL. . . . . 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS

AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

## Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CIMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT

PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan

Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.

Téléphones 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397

Téléphone A. 5589

Ciment Garanti conforme aux exigences du British Standard

Portland Artificiel — Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE

PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

## Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Demanhour, Fayoum, Magaga, Mansourah, Mehalla Kébir, Mellawi, Minet el Kamh, Tanta, Zagazig.

Bureaux Cotonniers: Bibeh, Deirut, Mit-Ghamr, Abou Kerkas.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

## Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1<sup>er</sup> versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1<sup>er</sup> versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

## THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS

pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine: AU CAIRE (Abbassieh)

Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 939 — LE CAIRE